

# Nouveau problème à Port-Cartier

## La SCHL conteste le compte de taxes de 1980 et 1981

**par Jean Didier FESSOU**  
**PORT-CARTIER** — En plus des troubles qu'elles ont avec certains de leurs anciens employés qui souhaiteraient que la Commission municipale du Québec enquête sur elles, les autorités municipales de Port-Cartier se trouvent confrontées à un problème autrement plus grave puisqu'il touche directement son rôle d'évaluation et ses rentrées fiscales. En effet, la Société centrale d'hypothèques et de logement conteste le montant des taxes qu'elle a eu à défrayer en 1980 et en 1981.

Pour les deux années, ce montant frise le \$1 million. A titre de comparaison et pour situer l'importance de cette contestation, rappelons que le budget annuel de la ville de Port-Cartier se situe aux alentours de \$8 millions.

### Ne pas s'alarmer

Suite aux informations divulguées en premier par LE SOLEIL dans ses éditions d'hier et concernant le fait que la Commission municipale du Québec pourrait s'intéresser de très près aux us et coutumes qui prévalent au sein du conseil municipal et de l'administration à l'hôtel de ville, le commissaire Armand Trotter a déclaré au SOLEIL au cours d'un entretien téléphonique:

"Il n'y a pas là matière à s'alarmer inutilement. Je me suis rendu à Port-Cartier il y a une quinzaine de jours afin d'effectuer des vérifications de routine, à la demande de citoyens et du conseiller Antoine Detroit. J'ai remis au juge Beaulieu (président de la Commission municipale du Québec) les informations que j'ai recueillies et c'est lui maintenant qui possède tout le dossier."

M. Armand Trotter, autrefois président de la Communauté urbaine du Québec, précisait que, en ce qui concerne les plaintes déposées par d'anciens employés cadres de la ville de Port-Cartier à l'encontre de leur ancien employeur, il y aurait peut-être lieu d'instituer une enquête. Là encore, M. Armand Trotter soulignait qu'il n'y avait rien là de par-

ticulièrement anormal puisque ces anciens employés se prévalaient de leur droit d'appel auprès de la Commission municipale du Québec.

Enfin, M. Armand Trotter notait que la Commission municipale du Québec rencontrerait les autorités de la ville de Port-Cartier vers la fin du mois de juillet: "des informations que je possède sur Port-Cartier, rien ne justifie la tenue d'une enquête spéciale. Dans toute municipalité il se passe des choses auxquelles nous sommes tenus de regarder de près".

### De la discrétion

Rejoint par téléphone à la Compagnie minière Québec-Cartier, son employeur, M. Bernard Dionne, maire de Port-Cartier, a dit au SOLEIL: "C'est à la demande du conseil municipal, en séance privée, que la Commission municipale du Québec s'est intéressée à la ville".

M. Bernard Dionne soulignait, alors, que le conseil municipal l'avait mandaté pour contacter le juge Beaulieu et que cela avait été fait il y a une

quinzaine de jours. Pour le maire, c'est la meilleure façon de procéder pour faire taire les nombreux ragots qui circulent en ville et qui jettent beaucoup de discrédit sur le conseil municipal: "Nous n'avons sûrement pas la pureté de la femme à Jules César (sic), mais nous essayons de faire notre boulot dans le meilleur intérêt de nos concitoyens".

M. Bernard Dionne regrette toute la publicité faite autour de cette affaire et recommandait une certaine discrétion au journaliste du SOLEIL: "Je ne voudrais pas qu'il y ait trop d'emphase là-dessus, car on est à la recherche d'un directeur général et de la mauvaise publicité nuirait à nos démarches. En bout de ligne c'est nos concitoyens qui paieraient la note".

### Le rôle d'évaluation

La querelle entre la ville de Port-Cartier et la Société centrale d'hypothèques et de logement est autrement plus importante, puisqu'elle touche aux revenus même de la ville de Port-Cartier.

Rappelons les faits: suite à la fermeture de Rayonier Québec à l'automne 1979 et à la baisse dramatique de population de la ville qui est passée de 12,000 à 8,000 âmes, la SCHL s'est portée acquéreur de l'ensemble des logements multifamiliaux pour les fermer. Actuellement la SCHL gère un parc de 924 logements dont 270 sont encore occupés et 654 barricadés.

Le rôle d'évaluation de la ville de Port-Cartier établi par la firme Evimbec l'oblige à défrayer un demi-million de dollars en taxes municipales par année.

La SCHL conteste une telle taxation et M. Robert Walker, directeur du bureau régional de la SCHL à Sept-Iles, expliquait pourquoi au SOLEIL: "Nous sommes taxés de la même façon que si ces logements étaient occupés et que nous en retirions un revenu. La seule exemption que nous avons pu obtenir c'est l'abandon des taxes d'eau et de vidanges. Soit \$40,000 par année".

Il appartiendra au Bureau de révision des évaluations foncières du Québec de trancher la question. Qu'est-ce que réclame la SCHL? Que ces propriétés portcartoises soient taxées non en fonction du coût de la propriété mais seulement en fonction du coût du terrain. Un exemple: une propriété de plusieurs immeubles, actuellement taxée pour une valeur de \$300,000, serait alors taxée sur la seule valeur de son terrain, soit environ \$17,000.

La décision du Bureau de révision des évaluations foncières du Québec doit rendre sa décision d'ici quelques jours au plus tard. L'enjeu est de taille puisque cette décision porte sur près de \$1 million pour les années 1980 et 1981.

Et pour la ville de Port-Cartier qui gère un budget annuel de près de \$8 millions, l'enjeu porte sur une question vitale. A savoir un équilibre ou un déséquilibre budgétaire.

M. Robert Walker précisait que cette question se posait de la même façon pour ses propriétés sises à Sept-Iles. Pas avec la même acuité cependant.



Après vérifications, le commissaire Armand Trotter a remis le dossier sur l'administration de Port-Cartier au juge Beaulieu, président de la Commission municipale du Québec.

## dans nos régions

### Les 45 griefs

**SCHIFFERVILLE** — Les choses vont mal dans le petit village minier du 50<sup>e</sup> parallèle. En effet, la Compagnie minière IOC refuse de signer la nouvelle convention collective de travail des métallos du local 5567. Motif: l'entreprise exige que soient abandonnées les 45 procédures de griefs logées contre elle par 45 syndiqués et concernant des primes de fonction. On se rappellera que, en assemblée générale il y a 15 jours, les syndiqués du 5567 avaient accepté le nouveau contrat de travail mais rejeté l'exigence patronale sur les 45 griefs.

### Un travailleur sur trois

**SEPT-ILES** — Un travailleur sur trois mis à pied par la Compagnie minière IOC au début du mois de mai a déjà réussi à se retrouver un emploi. Cette information a été confirmée par M. Angelo Forté, président du comité de reclassement, hier en conférence de presse. Des 393 travailleurs débouchés, 219 sont sans emploi, 18 encore à l'emploi de la minière IOC, 145 se sont trouvés un nouvel emploi, 1 à la retraite et 10 se disent non intéressés par le comité. Des 145 à nouveau au travail, 98 en ont trouvé au sein de la minière IOC notamment à Labrador City. Des négociations sont en cours pour inclure les 400 travailleurs saisonniers de Sept-Iles et Schiffrville dans ce comité.

### Maudits avions

**SEPT-ILES** — Contrairement à M. Dan Monger, de Chevery, qui affirmait récemment que tout allait bien avec Régional, le député de Duplessis, M. Denis Perron, vient d'adresser un télégramme au président de Québecair, M. Alfred Hamel, pour lui dire, textuellement, combien "il avait son voyage" du service aérien en basse côte et à Sept-Iles. M. Perron demande à M. Hamel que les passagers et leurs bagages aient priorité sur le cargo et le courrier et que le transport de ces deux affaires fassent l'objet d'un traitement particulier. Le député Perron n'est pas le seul à se plaindre du service de Québecair et des Ailes du Nord. Tous les usagers s'en plaignent.

### Nouvel exécutif

**SEPT-ILES** — A l'occasion de son assemblée générale annuelle, la Chambre de commerce de Sept-Iles s'est donné un nouvel exécutif qui sera désormais présidé par Eddy Landreville, un commerçant local. L'assistant M. Pierre Renaud à la trésorerie, M. Gérard Marquis à la vice-présidence, M. Frank Marcoux à la vice-présidence également, M. Jean-Yves Racette au secrétariat et M. Jacques Hamel agira à titre de président ex officio. Les relations entre la chambre et le commissariat industriel devraient revenir au beau fixe puisque M. F. Marcoux siège au conseil d'administration des deux organismes.

### Le vandalisme

**SEPT-ILES** — Dans un communiqué de presse émis hier, le relationniste de la ville, M. Yves Joncas, ne cache ni sa colère, ni son profond dégoût face aux actes de vandalisme régulièrement constatés au parc urbain. M. Joncas invite donc tous ses concitoyens à protéger et à surveiller le parc urbain et à ne pas hésiter à contacter la police, au 415, lorsqu'ils verront des vandales détériorer ce magnifique coin récréatif. Quant au vieux quai, il sera rénové par le gouvernement fédéral dès l'automne prochain.

### Le magasin La Baie

**HAVRE-SAINT-PIERRE** — Alors qu'il était de passage chez les Cayens en fin de semaine pour inaugurer le colloque sur la Minganie, le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Clément Richard, annonçait que son gouvernement verserait un montant de \$260,000, moitié des Affaires culturelles et moitié du Fonds régional de développement, pour l'acquisition et l'aménagement de l'ancien magasin de l'Hudson Bay. Ce bâtiment situé près du quai servira de centre communautaire et de centre d'interprétation de l'archipel de Mingan.

### Conseiller en protection juvénile nommé

**SEPT-ILES** — Le Comité de la protection de la jeunesse fait savoir que les services de surveillance pour le respect des droits des jeunes en difficulté et de leurs parents sont dorénavant assurés directement pour tout le territoire de la Côte-Nord par un conseiller en protection juvénile nommé au bureau local de Sept-Iles. On peut communiquer avec le Comité de la protection de la jeunesse, à Sept-Iles, en composant le numéro 968-3250, ou en écrivant au comité, au 450-B, avenue Arnaud, à Sept-Iles. En plus, pour tout renseignement concernant les droits accordés par la loi de la protection de la jeunesse ou pour formuler une plainte en regard de droits lésés, les citoyens peuvent communiquer directement et sans frais avec le Comité de la protection de la jeunesse à Montréal, au numéro 1-800-361-8854.

### Enquête le 22 prochain

**RIMOUSKI** — L'enquête préliminaire de Réjean Frenette, de Rimouski, a été fixée au 22 de ce mois. Le prévenu âgé de 30 ans a été laissé en liberté par le juge Claude Pinard. Frenette est accusé de vol avec effraction et de recel d'objets sacrés appartenant à l'église de Sainte-Luce-sur-Mer; le cambriolage remonte au 21 mars dernier et le suspect a été arrêté à Québec, la semaine dernière, alors qu'il tentait de liquider le butin évalué à \$6,000.

# norman

Les dessous-mode à collectionner

## WonderBra

A notre rayon de la lingerie

**A.** Soutien-gorge, style 1800, tout extensible, enjolivé de dentelle et bretelles transformables en licou. Blanc, chair, noir, A, B, 70-80/32-36, C 70-75/32-34. **11.50**

Culotte bikini assortie, style 9100, avec insertion de dentelle extensible et entre-jambe doublé de coton. Blanc, chair ou noir, P, M, G. **5.50**

Soutien-gorge sans bretelles, style P4500, à armatures flexibles et bonnets sans coutures, enjolivés de dentelle. Blanc, chair, B, C, 70-80/32-36. **13.00**

Soutien-gorge sans bretelles, Dici Nova 25, en voile Lycra "fleur de peau" offrant un soutien naturel. Chair, 70-80/32-36. **9.00**

Combinaison soutien-gorge Dici Nova 966, sans bretelles, avec insertion de dentelle extensible au décolleté. Blanc, chair, 70-80/32-36. **20.00**

**B.** Soutien-gorge sans bretelles, style P4500, à armatures flexibles et bonnets sans coutures, enjolivés de dentelle. Blanc, chair, B, C, 70-80/32-36. **13.00**

**C.** Culotte bikini assortie, style 9100, avec insertion de dentelle extensible et entre-jambe doublé de coton. Blanc, chair ou noir, P, M, G. **5.50**

**D.** Soutien-gorge sans bretelles, Dici Nova 25, en voile Lycra "fleur de peau" offrant un soutien naturel. Chair, 70-80/32-36. **9.00**

• mail st-roch • place laurier • place fleur de lys • galeries chagnon • carrefour laval •

## VENTE DE MATELAS à de bons prix

Ensemble matelas et sommier-caisse SUPREME 252 ressorts	<b>SPECIAL \$129</b>
Ensemble de matelas et sommier-caisse ferme 312 ressorts	<b>SPECIAL \$169</b>
Ensemble de matelas et sommier-caisse à ressorts orthopédic	<b>SPECIAL \$199</b>
"Chiro-Ferme" pour un sommeil de rêve 20 ans de garantie.	
Ensemble 36" ou 39"	<b>SPECIAL \$189</b>
Matelas seul 36" ou 39"	<b>SPECIAL \$115</b>
Ensemble 48" ou 54"	<b>SPECIAL \$230</b>
Matelas seul 48" ou 54"	<b>SPECIAL \$139</b>

**MATELAS POUR SOFA-LIT**

Modèle en mousse (foam) 54" **SPECIAL \$ 89**

Modèle à ressorts, 54" **SPECIAL \$109**

**MATELAS POUR LIT SUPERPOSE**

Largeurs 36" ou 39" **SPECIAL \$ 79**

Prix spéciaux sur tous les matelas et sommiers-caisse  
 Simmons, Zodiac Supreme et Dr. Fuller, lits superposés,  
 lits d'enfant et lits pliants.

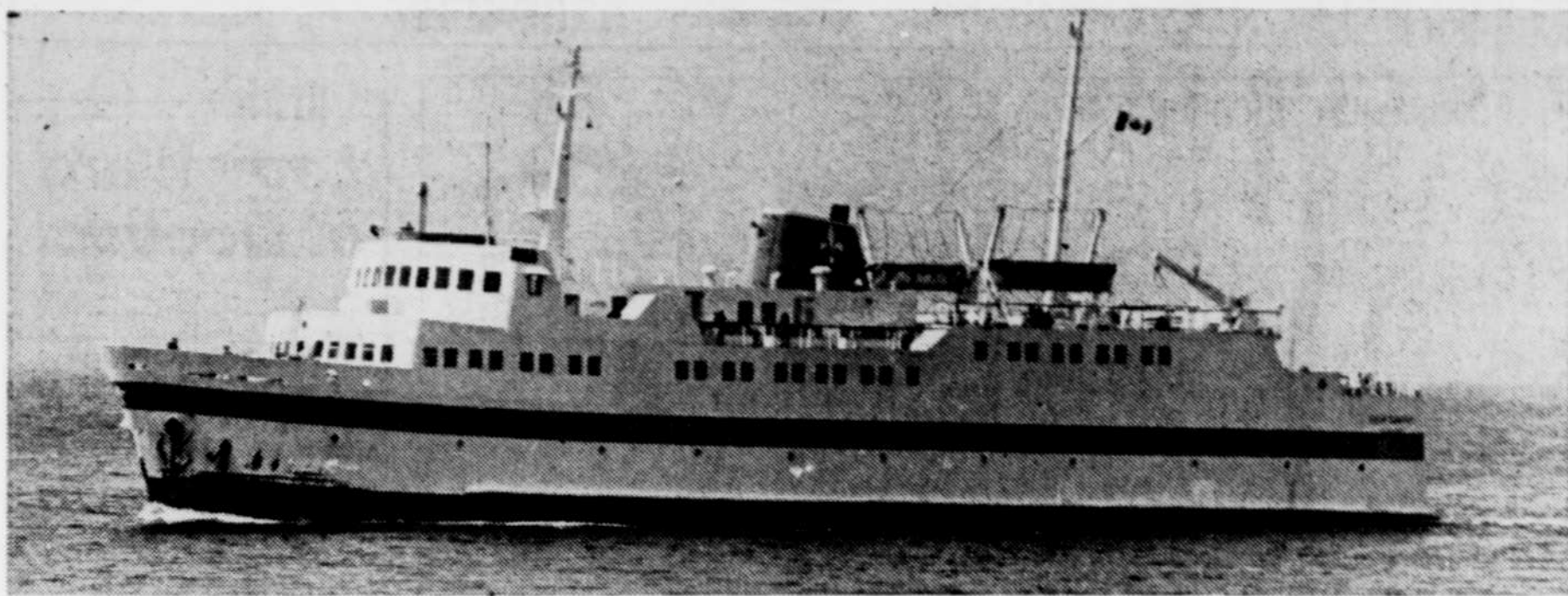
Commandes par téléphone acceptées. Livraison incluse. Possibilité de paiement soit comptant, par chèque ou votre carte Charge Visa ou MasterCard.

**LE SPECIALISTE DU MEUBLE POUR LE REPOS ET LA DETENTE**

**Boutique du repos**  
 HENRI TURCOTTE, prop.

**GALERIES DU VALLON**  
 2323, boul. du Versant Nord, Sainte-Foy, 681-6028

Voisin de Sainte-Foy Electronique et du Centre Pédagogique, à l'intérieur du mail.  
 Ouvert jeudi et vendredi soirs jusqu'à 21h, samedi jusqu'à 17h.



Le "Sieur d'Amours" relie Matane à la Côte-Nord.

## Remplacement improbable du traversier "Sieur d'Amours"

par Michel CORBEIL  
du bureau du Soleil

**MATANE** — Le remplacement du "Sieur d'Amours", l'un des deux traversiers reliant Matane, sur la rive sud, à Baie-Comeau et Godbout, sur la Côte-Nord, n'est certes pas pour demain.

De passage à Matane, en janvier, M. Marcel Latouche, alors président de la Société des traversiers, avançait que cinq solutions étaient à l'étude pour trouver un successeur au "Sieur d'Amours": "Les solutions seront orientées selon les budgets consentis à la société", expliquait-il en substance.

Ne pouvant accueillir plus de 43 automobiles, le navire est dépassé, ont confirmé récemment, lors de conversations téléphoniques, des porte-parole de la Société des traversiers du Québec, gestionnaire du service de traverse, et du ministère québécois des Transports, de qui relève la société d'Etat.

Cependant, le remplacement du navire en service durant la saison estivale pourrait se faire attendre. En tout cas, la société et le ministère ne semblent pas d'accord sur l'état du dossier.

Parmi les cinq hypothèses soulevées par M. Latouche, se trouvait l'achat d'un bateau usagé d'une centaine de places. Après le réaménagement pour qu'il puisse accueillir 125 automobiles, il ferait le trajet en deux heures environ: coût approximatif \$15 millions. Les autres solutions envisagées coûtant au moins deux fois plus cher, selon les études préliminaires, il y a tout lieu de croire que le gouvernement les écartera en ces temps de restrictions budgétaires.

### Versions contradictoires

Aucun échéancier n'est avancé

quant au remplacement. De fait, la Société des traversiers et le ministère des Transports ne sont pas d'accord sur l'état des démarches entreprises.

"Il y a bien peu de chances que le changement s'effectue cet été, a expliqué M. Patrice St-Amant, directeur des opérations pour la société. Nous arrivons à un mois et demi de la saison estivale. Si nous achetons un navire fabriqué à l'étranger, nous devons obtenir l'autorisation d'Ottawa pour qu'il puisse naviguer dans nos eaux."

"Cette solution (l'achat d'un navire usagé) accélérerait le remplacement. A la rigueur, dans ce cas, cela pourrait se faire pendant l'été", ajoute M. St-Amant.

La société ignore pour l'instant quels sont les plans du ministère, laisse-t-il entendre. "Nous connaissons le budget pour les opérations de la traverse à Matane, mais pour l'amélioration, c'est le ministère qui décide", par l'autorisation d'emprunter ou par l'octroi d'un budget spécial.

Or, selon un haut fonctionnaire des Transports, il n'a jamais été question d'une demande formelle de remplacement, ni cette année, ni pour l'année prochaine. Quant à la possibilité d'emprunter, laisse-t-il deviner en termes voilés, la société doit prendre l'initiative de le demander clairement au gouvernement.

### Solutions plausibles

A tout événement, la société a déjà tracé une certaine ligne d'action. "Les études préliminaires sont terminées. Si nous nous dirigeons vers un choix particulier, il faudra une étude pour la phase finale", informe M. St-Amant. La société a déjà les yeux sur un navire. "Il y en a un qui ferait réellement notre affaire, mais il

navigue en dehors du Québec et du Canada.

En janvier, M. Marcel Latouche écartait le recours au traversier-rail, le "Georges-Alexandre-Lebel", puisque cela ne constituerait pas un remède définitif au problème et attirerait davantage de camions. De plus, cette solution impliquait des démarches pour aménager l'intérieur du traversier-rail et modifier les permis détenus par la Compagnie de gestion de Matane (COGEMA), dont 49 pour 100 des actions appartiennent au Canadien national (CN).

Quatre mois après cette déclaration, la situation semble s'être modifiée pour la société. "La solution du traversier-rail n'est pas écartée. Mais nous ne connaissons pas les développements qu'entend poursuivre COGEMA", rappelle prudemment M. St-Amant.

### Changement improbable

Du côté du ministère des Transports, un fonctionnaire laisse entrevoir bien peu d'espoir pour un changement de navire et même pour la location temporaire du traversier-rail.

"C'est actuellement la superrestriction. C'est général. A Rivière-du-Loup (où le gouvernement subventionne en partie le service), nous avons réduit les traversées de trois à deux par jour jusqu'à l'été."

"Le 'Georges-Alexandre-Lebel' est une solution: il est sous-utilisé en ce moment. Cependant, le prix de la traverse est sept fois plus élevé. Il n'y a pas question de demander une baisse des tarifs de COGEMA, insiste le fonctionnaire qui tient à conserver l'anonymat: ils ne sont pas subventionnés. "Il nous faudra peut-être revenir

à des tarifs plus réalistes, termine-t-il. En ce moment, nous attirons une certaine clientèle parasitaire."

Si la société veut obtenir gain de cause, elle devra donc préparer ses arguments soigneusement. "Matane est une de nos priorités, explique M. St-Amant, compte tenu du service à donner et non de l'achalandage au point de vue nombre."

L'achalandage ne sera pas un argument. Du moins, pas cette année, semble-t-il. Les premiers de 1981 ont vu une stagnation du trafic: janvier et février ont connu une baisse de 600 et de 2.000 passagers respectivement, en mars, une légère augmentation (275 passagers) s'est produite par rapport à mars 1980.

"Il faut dire que la Côte-Nord a connu quelques difficultés, conclut M. St-Amant. Il y a eu mises à pied dans certaines industries et une grève chez les forestiers de la Quebec North Shore. Tout cela a donné un ralentissement."

## La COMEQ cesse ses activités

**RIMOUSKI** — La Conférence municipale de l'Est du Québec (COMEQ) a décidé récemment de suspendre ses activités au cours des prochaines semaines pour une période indéterminée.

Selon le président de l'organisme, M. Rosaire Ouellet, maire de Price, cette décision des administrateurs a été rendue nécessaire en raison du manque de revenu causé principalement par le désintéressement des dirigeants municipaux qui sont passablement préoccupés par l'application de la loi 125, soit la mise en place des municipalités régionales de comtés (MRC), d'une part, et en raison d'autre part de la nouvelle politique du ministère des Affaires municipales au sujet de l'aide financière apportée aux organismes oeuvrant dans le domaine municipal, soit une aide de un dollar pour chaque trois dollars investis par les membres de l'organisme.

Toujours selon M. Ouellet, il est trop tôt pour inviter les MRC à constituer la structure de base de la conférence, quoique certains représentants de MRC ont souligné leurs intérêts à se regrouper au sein d'un organisme régional, ne serait-ce que pour analyser les problèmes qu'ils ont en commun ainsi que pour faire les pressions qui s'imposent auprès des ministères concernés.

Enfin, pour donner suite à l'en-

semble des décisions prises par les administrateurs de la COMEQ, le secrétaire a été mandaté pour préparer un budget pro forma permettant d'entreprendre les démarches auprès des membres ainsi qu'auprès du ministère des Affaires municipales, en vue de respecter les engagements financiers de la conférence.



M. Rosaire OUELLET

## Nouvel autocommutateur chez Québec-Téléphone

**RIMOUSKI** — Québec-Téléphone franchira demain une étape importante de son évolution technologique, avec l'installation dans la Mitis, d'un système innovateur de commutation numérique.

Le nouvel autocommutateur de Mont-Joli, qui sera mis en marche vendredi à 5h, constitue un investissement de plus de \$2 millions. Les deux autres secteurs à bénéficier de cette technologie d'avant-garde au cours de 1981 sont Chandler, en Gas-

pesie, et Saint-Flavien, dans Lotbinière.

Le porte-parole de Québec-Téléphone a expliqué que dans le traitement des conversations téléphoniques, les nouveaux centraux de commutation numérique augmentent la capacité portante des réseaux, permettent avec souplesse l'addition de services complémentaires avec une économie appréciable d'espace et d'entretien. A n'en pas douter, dit-il, c'est une voie innovatrice pour la téléphonie québécoise.

## Début de la médiation, à la Société de conservation

par Jean Didier Fessou

**BAIE-COMEAU** — C'est aujourd'hui jeudi que débutera à Québec la médiation entre la Société de conservation de la Côte-Nord et ses 85 travailleurs saisonniers syndiqués à la CSN et en grève depuis 11 mois maintenant.

Hier, en effet, le ministère québécois du Travail, de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu nommait M. Bernard Crevier médiateur dans ce dossier. Auparavant M. Bernard Crevier agissait à titre de conciliateur.

La dernière séance de conciliation remontait à vendredi dernier et avait été un échec. On se rappellera que les 85 travailleurs saisonniers de la Société de conservation de la Côte-Nord, syndiqués à la CSN et répartis entre Ta-

doussac et Rivière-Pentecôte exigent l'indexation des salaires au coût de la vie et la sécurité d'emploi.

De son côté la partie patronale répond par la négative à ces deux demandes en expliquant qu'elle ne peut pas accorder plus à ses travailleurs syndiqués à la CSN que ce qu'elle a déjà accordé à ses 35 travailleurs syndiqués à la FTQ et répartis entre Port-Cartier et Blanc-Sablon.

Durant la dernière campagne électorale dans Saguenay, le député sortant réélu, M.

Lucien Lessard, ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, avait promis aux 85 grévistes la nomination d'un médiateur.

Plus récemment, c'est-à-dire il y a une dizaine de jours, M. Lucien Lessard rencontra le responsable syndical dans ce dossier, M. Jean Bourassa, et admettait publiquement que les deux demandes de ces 85 travailleurs en grève étaient justes et légitimes.

Notons, également, que la loi 152 du ministre de l'Énergie et des Ressources, autrefois les Terres et Fo-

rêts, permet à la Société de conservation de la Côte-Nord de conscrire tout adulte âgé de 18 à 55 ans pour lutter contre un feu de forêt. L'été dernier cette loi, sans contrevvenir à la loi anti-cas du ministère du Travail, de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, avait permis à la Société de conservation d'assurer presque normalement son rôle de surveillance

et de protection de la forêt québécoise en terre de Cain.

Enfin, soulignons que la Société de conservation de la Côte-Nord craint que la CSN ne veuille établir avec elle un contrat de travail type qu'elle chercherait à imposer aux autres sociétés québécoises les printemps prochains.

### SEULE(E)?

Rencontrez une personne à aimer. Faites confiance à nos conseillers d'expérience.

**élan**  
Centre de rencontres et de gym-yoga, 95, Grande-Allée est (de 10h à 20h)  
522-7155

### Pensée du jour

"Je ne reconnais pas d'autre marque de supériorité que la bonté." (Beethoven)

**RESTAURANT LA SAUVAGÈRE**  
St-Jean-Chrysostome  
839-7914

**ROULOTTES MOTORISÉES**  
neuves ou usagées  
Blais & Trahan inc.  
140, boul. Taché ouest  
Montmagny G5V 3A5  
Tél.: bur.: 248-2323  
Ligne directe de Québec: 894-2310

**RESTAURANT CAFE D'EUROPE**  
les 5, 6 et le dimanche 7 juin  
● l'avocado en amphytrite  
● le homard café d'Europe  
● le riz au safran  
● la tomate provençale  
● le St-Honoré  
● café  
Le Tout \$13.95  
27, Ste-Angèle, Québec  
692-3835

**VENTE PRE-ESTIVALE du 2 au 6 juin**  
**MAILLOTS DE BAIN 33 1/3%**  
**VETEMENTS SPORT 20%**  
ratine de velours  
**CHANDAILS 20%**  
coton et acrylique

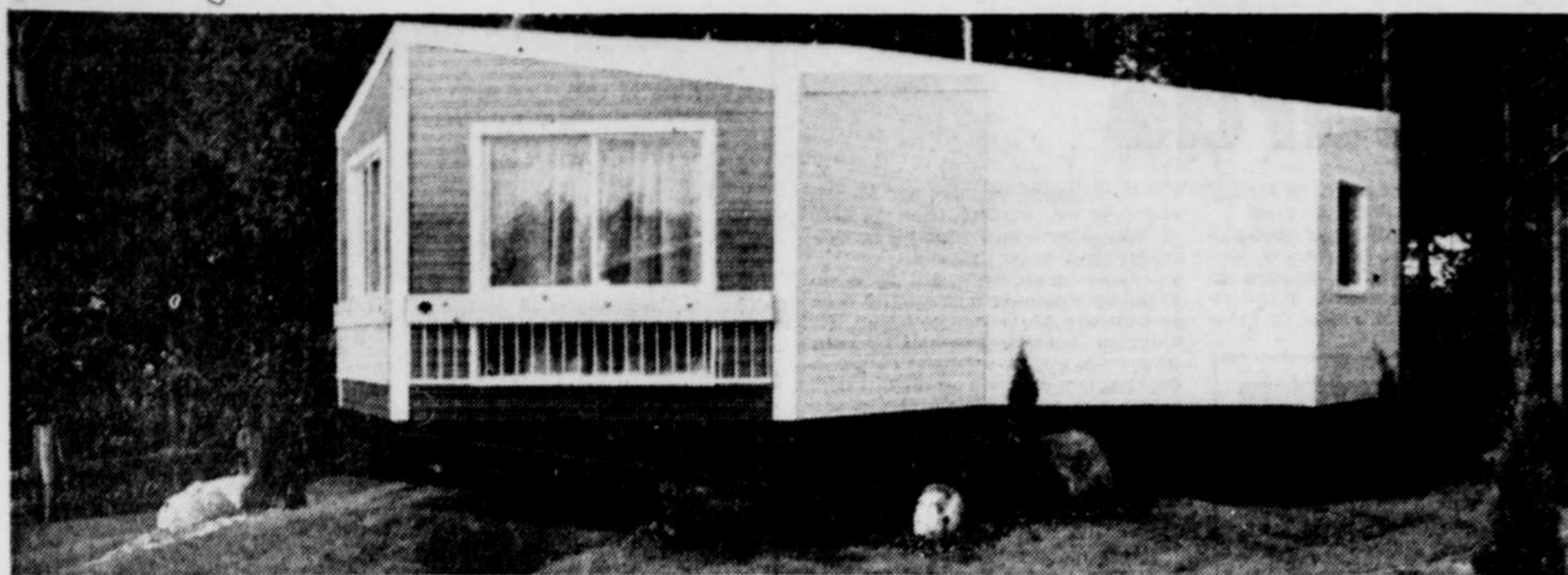
**Yvette Tremblay inc.**  
vêtements de base  
place XXXX  
quatre-bourgeois  
658-8084



**Vente escapade**  
10 à 60% de réduction

du 4 juin au 13 juin  
Aux portes de l'été, les prix font une escapade! Et à vous les couleurs du beau temps à venir, avec toute une ribambelle d'accessoires côtoyant bermudas, robes, chemisettes, pantalons et le reste!

**MARIE GIROUX**  
pour que respire votre nature!  
COMPLEXE CENTRE-VILLE DE STE-FOY 651-4054



La maison de base comporte trois modules hexagonaux.

## La maison Archimède s'érige vite et s'agrandit au besoin

par Paul-Henri DROUIN

TRING-JONCTION — La société manufacturière "Les Systèmes Archimède Inc.", de Tring-Jonction, en Beauce, a lancé sur le marché une petite maison tout à fait révolutionnaire, lors d'une conférence de presse tenue, hier, à l'entreprise de "Fibre de Verre Moderne Inc." de Tring-Jonction.

La maison de base "ARCHIMÈDE" comportant trois modules hexagonaux pour 50 mètres carrés (espace intérieur représentant 540 pieds carrés) sera vendue pour \$12,000 et se complète par des "ensembles" de finition intérieure pour \$3,000 dont l'installation n'est pas comprise.

Selon M. Placide Poulin, président de l'entreprise "Fibre de Verre Moderne Inc." et vice-président au marketing des "Systèmes Archimède Inc.", "ce nouveau concept permet d'ériger rapidement sur n'importe quel terrain, un bâtiment qui est à la fois économique, facile à entretenir et à chauffer et d'une solidité phénoménale".

Mais ce qui est vraiment extraordinaire, ajoute M. Poulin, "c'est que la maison Archimède peut en quel-

ques heures s'agrandir dans toutes les directions, selon les besoins et la capacité financière de son propriétaire".

Il s'agit d'un ensemble de 30 panneaux d'acier constituant la maison de base et qui s'expédie dans des conteneurs normalisés de 8 pieds sur 20 et comprend en outre tous les jeux de composants préassemblés que pourrait demander l'acheteur pour achever la maison.

Comme l'a expliqué M. Placide Poulin, "à partir de trois pieds de béton, il suffit de quelques heures à deux ou trois personnes sans habileté particulière pour monter complètement le bâtiment".

Cela est dû au fait dit-il, que les panneaux constituant la base, les murs et le toit sortent de l'usine avec toutes les ouvertures déjà en place, de sorte que l'assemblage complet du bâtiment ne consiste qu'à serrer une quarantaine de boulons.

Aussi, un système de joints unique permet d'écartier les ponts thermiques et peut se réaliser par le propriétaire grâce à un petit système autonome d'injection d'uréthane fourni avec l'ensemble.

Au point de vue économie, a déclaré M. Poulin, on peut chauffer ou climatiser la maison "Archimède"

avec beaucoup moins d'un dollar par jour et comme la maison de base n'a pas de cave mais plutôt un vide technique qui sert de "plenum" de distribution d'air, le plancher est toujours légèrement plus chaud que l'air ambiant de la maison, en période de chauffage du moins.

Egalement, on peut y ranger jusqu'à 300 pieds cubes d'objets divers par trois trappes d'accès pratiques et cette maison offre une quantité d'avantages que permet l'absence d'une cave, comme la possibilité de bâtir tout près des arbres ou sur des terrains difficiles, inondables ou imprévisibles à la construction conventionnelle, ajouta M. Placide Poulin.

### Le concepteur

La maison "Archimède" est issue de recherches conduites à l'université de Montréal et à Hydro-Québec par M. Jacques B. Poirier, l'actuel président de cette société beauceronne qu'est "Les Systèmes Archimède Inc.", de Tring-Jonction.

Jusqu'ici, le réseau de distribution de la maison "Archimède" est en voie de parachèvement pour le Québec, et M. Placide Poulin envisage de vendre partout en Amérique du Nord grâce

au mode de transport que représente le conteneur.

On a aussi appris que la demande d'exportation outre-mer débute sous peu, vu l'intérêt manifesté qui dépasse de beaucoup les espérances de cette société beauceronne.

Pour la réalisation de ce projet manufacturier dont la production débutera à la mi-juin et qui créera une douzaine d'emplois, les propriétaires de la maison "Archimède" ont dû effectuer un premier investissement d'au-delà de \$200,000.

Il en résulte, a-t-on appris, que les équipements en place permettront de produire 200 maisons "Archimède" par année, mais que la croissance pourrait se faire très rapidement grâce au haut degré de systématisation du procédé et du produit.

Appuyé par une demande insoupçonnée, fit savoir M. Placide Poulin, "Les Systèmes Archimède Inc." envisage déjà des investissements plus élevés ce qui permettrait d'augmenter la capacité de production et de distribution.

Pour ce faire dit-il, on a demandé de l'aide au ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, pour la réalisation d'une telle expansion, a déclaré M. Poulin.

## Charlevoix aurait une table de concertation sur les coopératives

par Denis GAUTHIER

(collaboration spéciale)

RIVIERE-MALBAIE — On pourrait assister bientôt à la formation d'une table de concertation réunissant les diverses coopératives de la région de Charlevoix.

C'est ce qu'il est permis de croire, suite à un colloque sur l'intercoopération tenu en fin de semaine, au chalet du mont Grand Fonds. Quelque 35 personnes, représentant plusieurs coopératives de Charlevoix, ont participé aux discussions entourant le colloque.

Après avoir pris connaissance de ce qui s'est fait dans d'autres régions du Québec au chapitre de l'intercoopération, les intervenants ont mis de côté l'hypothèse de former un conseil de coopération dans Charlevoix. "On n'est pas encore prêts à cela", a déclaré Mme Nicole Tremblay, l'une des responsables de la journée. Un conseil de coopération demanderait des ressources financières et l'énergie de plusieurs personnes bénévoles. D'une part, l'argent se fait rare, et d'autre part, on a conclu que ce serait encore les mêmes gens, travaillant déjà d'arrache-pied au sein des coopératives, qui devraient prendre en charge le conseil.

La table de concertation est apparue comme une structure beaucoup

plus souple et beaucoup plus adaptée aux besoins de Charlevoix. Elle permet, entre autres, de discuter des problèmes communs, de raffermir les contacts entre les diverses coopératives et de susciter plus d'intercoopération.

Cette table serait composée de représentants des coopératives de la région qui se réuniraient sporadiquement.

Les participants au colloque doivent entretenir leur conseil d'administration respectif du projet et demander à ce que soit nommé un représentant pour siéger à cette table. Si tout fonctionne comme prévu, une nouvelle assemblée devrait se tenir vers la fin de juin pour mettre en place un conseil d'administration provisoire.

Le mouvement coopératif charlevoisien compte 37 coopératives qui oeuvrent dans des domaines comme les services, la consommation, la forêt, l'artisanat, l'épargne et le crédit.

Le conseil économique et social de Charlevoix, grâce à une subvention du ministère de l'Éducation, a embauché une personne pour monter un historique et recueillir des statistiques sur le mouvement coopératif régional. C'est de là qu'est ressorti le support technique à l'organisation du colloque.

## Entente au sujet de la future MRC dans l'est de Charlevoix

par Denis GAUTHIER

(collaboration spéciale)

RIVIERE-MALBAIE — Les maires de l'est de Charlevoix ont demandé majoritairement au ministère des Affaires municipales qu'il émette des lettres patentes pour la création d'une municipalité régionale de comté (MRC).

Lors d'une assemblée en compagnie du président du comité de consultation de la zone Québec-Nord, M. Jean-Paul Julien, les maires des municipalités rurales et des villes du secteur n'ont pu créer l'unanimité sur la question du mode de représentation. Ainsi, neuf maires sur une possibilité de 13 ont opté pour une formule accordant un vote par tranche de 5,000 habitants. C'est donc dire que, pour l'instant, aucun maire n'aura droit à plus de un vote.

Le préfet de comté, M. Jean LaJoie, a indiqué que l'on avait demandé à ce que cette formule soit valide uniquement pour les questions relatives à l'aménagement du territoire, la représentation étant à revoir pour les autres sujets.

Le territoire couvert par cette nouvelle MRC serait le même que celui du conseil de comté de Charlevoix-Est. Il comprendrait 11 municipalités et les villes de Clermont et La Malbaie.

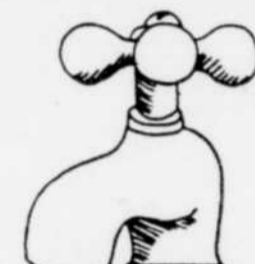
Les lettres patentes ne prévoient pas la formation d'un comité administratif. Aucune municipalité n'aura non plus de droit de veto.

On estime que les lettres patentes

seront émises d'ici le début du mois d'octobre prochain. La première assemblée de la MRC aura lieu le deuxième jeudi suivant l'émission des lettres patentes.

### Le nom

Les maires ont choisi le nom de "Charlevoix-Est" pour désigner la nouvelle MRC. Le président du comité de consultation a indiqué qu'il recommanderait ce vocable à la Commission de toponymie du Québec.



**PRÉVISION D'ARROSAGE DES PELOUSES**

Pour tous les usagers, il n'est pas nécessaire d'arroser vos pelouses avant deux jours pour toutes les municipalités de la région de Québec.

# norman

Les dessous-mode à collectionner

## WonderBra

A notre rayon de la lingerie

**A.** Soutien-gorge, style 1800, tout extensible, enjolivé de dentelle et bretelles transformables en licou. Blanc, chair, noir, A, B, 70-80/32-36, C 70-75/32-34. **11.50**  
Culotte bikini assortie, style 9100, avec insertion de dentelle extensible et entrejambe doublé de coton. Blanc, chair ou noir, P, M, G. **5.50**

Soutien-gorge sans bretelles, style P4500, à armatures flexibles et bonnets sans coutures, enjolivés de dentelle. Blanc, chair, B, C, 70-80/32-36. **13.00**

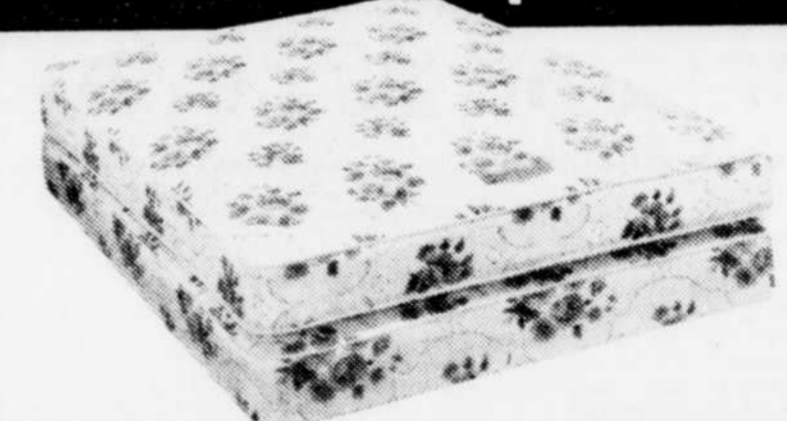
Soutien-gorge sans bretelles, Dici Nova 25, en voile Lycra "fleur de peau" offrant un soutien naturel. Chair, 70-80/32-36. **9.00**

Combinaison soutien-gorge Dici Nova 966, sans bretelles, avec insertion de dentelle extensible au décolleté. Blanc, chair, 70-80/32-36. **20.00**

**D.** [Description of the long-sleeved bra style]

• mail st-roch • place laurier • place fleur de lys • galeries chagnon • carrefour laval •

## VENTE DE MATELAS à de bons prix



Ensemble matelas et sommier-caisse SUPREME 252 ressorts  
Largeur 54" **SPECIAL \$129**

Ensemble de matelas et sommier-caisse ferme 312 ressorts  
Largeur 39" **SPECIAL \$169**

Largeur 54" **SPECIAL \$199**

Ensemble de matelas et sommier-caisse à ressorts orthopédic  
"Chiro-Ferme" pour un sommeil de rêve 20 ans de garantie.

Ensemble 36" ou 39" **SPECIAL \$189**

Matelas seul 36" ou 39" **SPECIAL \$115**

Ensemble 48" ou 54" **SPECIAL \$230**

Matelas seul 48" ou 54" **SPECIAL \$139**

**MATELAS POUR SOFA-LIT**  
Modèle en mousse (foam) 54" **SPECIAL \$ 89**  
Modèle à ressorts, 54" **SPECIAL \$109**

**MATELAS POUR LIT SUPERPOSE**  
Largeurs 36" ou 39" **SPECIAL \$ 79**

Prix spéciaux sur tous les matelas et sommiers-caisse  
Simmons, Zodiac Supreme et Dr. Fuller, lits superposés,  
lits d'enfant et lits pliants.

Commandes par téléphone acceptées. Livraison incluse.  
Possibilité de paiement au comptant, par chèque  
ou votre carte Charge Visa ou Master Charge.

Téléphonez-nous!  
Nous avons le personnel facile et  
expérimenté pour  
répondre à toutes vos  
demandes.

**Boutique du repos**  
HENRI TURCOTTE, PROP. INC.

**GALERIES DU VALLON**  
2323, boul. du Versant Nord, Sainte-Foy, 681-6028

Voisin de Sainte-Foy Electronique et du Centre Pédagogique, à l'intérieur du mail.  
Ouvert jeudi et vendredi soirs jusqu'à 21h, samedi jusqu'à 17h.

Association touristique du Pays de l'Erable

# C'est le temps de faire le point (Y. Fortin)

par Paul-Henri DROUIN

**SAINTE-MARIE** — Même si depuis trois ans, le développement des zones touristiques de Beauce, Lotbinière, Lévis, Bellechasse-Dorchester, Montmagny et L'Islet est bien amorcé, il y aurait cependant lieu que l'Association touristique du Pays de l'Erable (ATPE) évalue son intervention depuis la création de l'Association touristique régionale (ATR).

C'est ce qu'a laissé entendre, avant hier soir, M. Yvan Fortin, directeur général de l'ATPE à l'assemblée générale annuelle de cet organisme régionale tenue à Ville Sainte-Marie de Beauce, sous la présidence de M. Emilien Soucy, de Frampton, et qui regroupait une soixantaine de personnes.

Aussi, ajouta M. Fortin, que l'on apporte une consolidation de nos programmes et services en vue de meilleurs résultats et voir notre orientation future après avoir évalué nos moyens de financement et notre force d'intervention dans le milieu.

Pour l'année 1981-1982, d'après un plan d'action préparé par les permanents de l'ATPE, ce travail devra être fait en recherchant la continuité du travail amorcé et l'on devra tenir compte des éléments suivants:

- redéfinir les relations de l'ATR avec la base soit son rôle et ses fonctions afin d'améliorer la concertation et pour que les autres intervenants régionaux travaillent davantage avec leur ATR;
- revoir le financement de l'ATR

quelle que soit cette source, municipale, gouvernementale, institutionnelle, commerciale et le membership;

- relocaliser le siège social dans des bureaux qui répondent plus aux besoins et à celui de ses membres;

- voir les possibilités d'augmentation du personnel permanent car, actuellement il est impossible de répondre aux demandes et au rôle que doit exercer les permanents de l'ATPE que ce soit par le gouvernement ou par les membres;

- et finalement s'intéresser davantage au dossier Jacques-Cartier 1534-1984 (cours de voiliers) qui constituera un événement mondial dont notre région sera la première à profiter des retombées.

Selon M. Fortin, "l'ATPE se doit de réaliser ce plan d'action de la prochaine année, car beaucoup d'organismes oeuvrent au niveau touristique et il y en a encore malheureusement qui évitent de faire les efforts nécessaires pour s'entendre avec leur ATR".

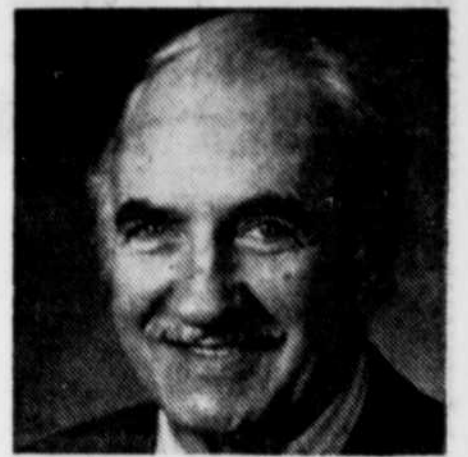
Ce qui est déploré dit-il, "c'est que l'ATPE a un rôle supra-régional à jouer au niveau de l'information, de la promotion, du développement, et certains organismes ne le voient pas comme tel".

### Nouvel exécutif

Pour un troisième mandat, M. Emilien Soucy, de Frampton, a été reporté à la présidence de l'ATPE et il

sera secondé dans sa tâche par M. Hugo Bernier, le vice-président, de Lévis; Jacques Naud, 2e vice-président, de Laurier-Station; Maurice Larocque, secrétaire, de Lac-Etchemin; et Gérard Vachon, trésorier, de Frampton.

Les directeurs au conseil d'administration de l'ATPE sont: Guylaine Nadeau et Marc Lapierre, de Saint-Georges; Roland Rodrigue, de Saint-Joseph; Cyrille Dubé, de Charny; Julien Bilodeau, de Saint-Sylvestre; Rosario Jolin et Yvan Bégin, de Lac-Etchemin; Denis Gilbert, de Saint-Juste-de-Bretonnières; Pierre Mayrand, de Saint-Evariste; Arsène Fournier, de Sainte-Claire; Dominique Jean, de La Pociatière; et Renaud Cyr, de Montmagny.



M. Emilien Soucy, réélu président de l'ATPE pour un troisième mandat.

## Affiche régionale, à l'image du territoire

par Paul-Henri DROUIN

**SAINTE-MARIE** — La région du Pays de l'Erable, soit la Côte-du-Saint-Laurent, la Beauce et les Appalaches, a maintenant son affiche régionale dont le but est de promouvoir l'image de marque du territoire des zones touristiques de Beauce, Bellechasse-Dorchester, Lévis, Lotbinière, Montmagny et L'Islet aux niveaux national et international.

Cette affiche que M. Louis Normand, directeur des loisirs de ville Sainte-Marie, a dévoilée à l'assemblée générale annuelle de l'Association touristique du Pays de l'Erable (ATPE) représente une magnifique érablière en automne exploitant au maximum le coloris du paysage de cette région soutenu par 6 photos identifiant les principaux thèmes régionaux, soit:

- l'aspect rural;
- le fleuve Saint-Laurent et les oies blanches;
- la cueillette des petits fruits et

le commercial;

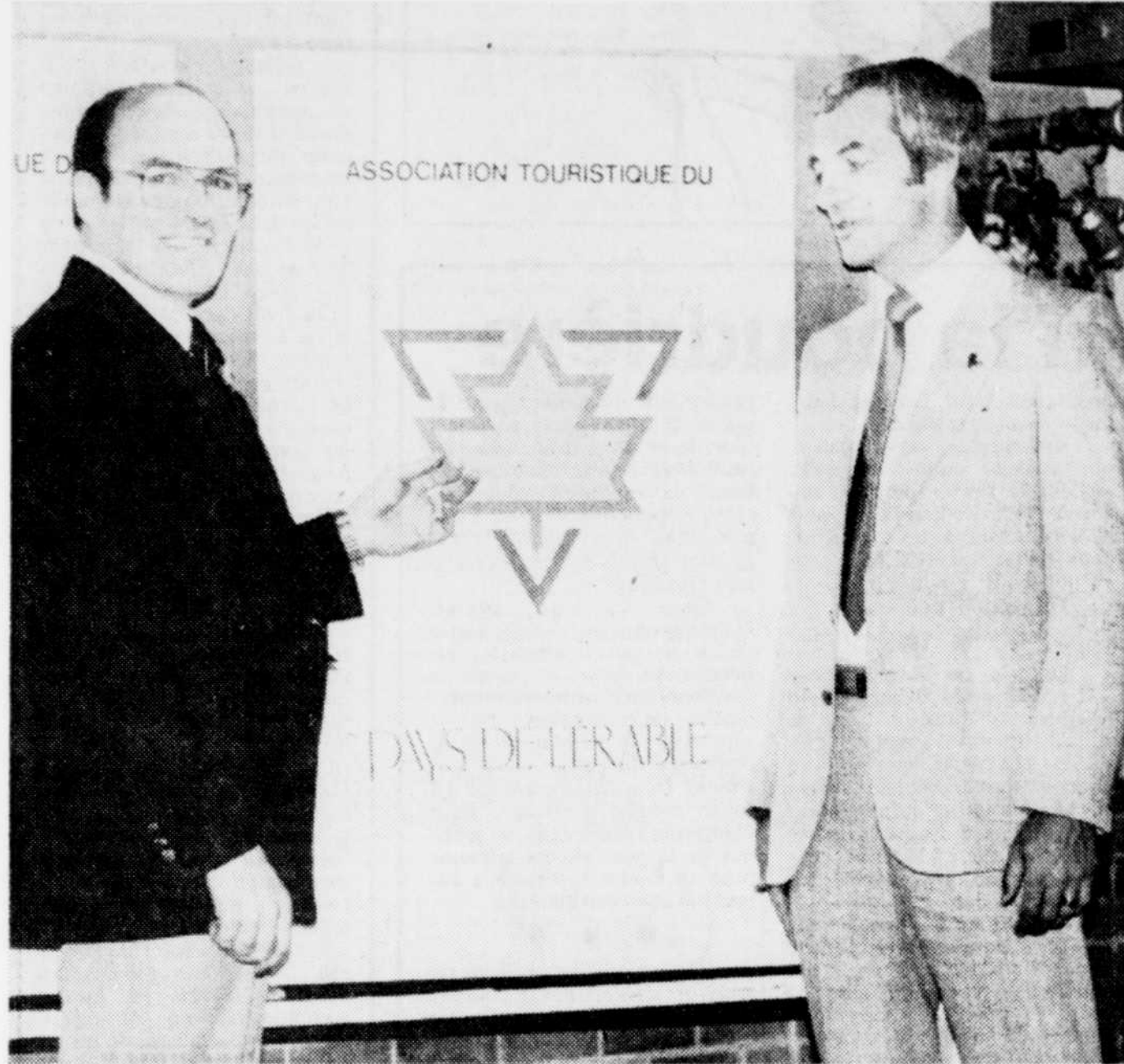
- les Appalaches;
- la patrimoine;
- l'artisanat.

Pour ce faire, a déclaré M. Normand, l'ATPE a formé un comité afin de déterminer les images les plus représentatives du territoire et de plus une attention spéciale a été mise sur l'aspect visuel de l'affiche dans le but d'attirer l'attention et de donner aux gens le goût de venir visiter notre région.

Cette réalisation a été rendue possible avec la participation du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme et de la maison Raymond Bouchard, graphiste, Inc.

L'affiche régionale de l'ATPE se vend à un prix minime de \$2 et est disponible pour tous ceux qui veulent s'en procurer en particulier à tous les intervenants touristiques intéressés à décorer leur commerce et par conséquent, promouvoir l'image de marque du Pays de l'Erable.

On peut s'en procurer en communiquant par téléphone à (418) 387-5406.



Le sigle de l'ATPE présenté par MM. Yvan Fortin et Gilles Gravel.

## L'association touristique se dote d'un sigle distinctif

par Paul-Henri DROUIN

**SAINTE-MARIE** — L'Association touristique du Pays de l'Erable (ATPE) a procédé à son assemblée générale annuelle au lancement de son sigle d'identification.

Ce sigle, comme l'a expliqué M. Gilles Gravel, membre du comité de régionalisation de l'ATPE, de Sainte-Marie de Beauce, "démontre très clairement la nouvelle image de marque de l'ATPE "l'ERABLE", omniprésent dans la région durant toutes les saisons".

Selon M. Gravel, "ce sigle apporte un sentiment d'appartenance à la majorité des habitants de notre région et se veut très représentatif des zones touristiques de Beauce, Bellechasse-Dorchester, Lévis, Lotbinière, Montmagny et L'Islet".

M. Gilles Gravel fit savoir que la couronne d'eau bleue qui coiffe le sigle, met en valeur l'aspect hydrologique du territoire de l'ATPE, en l'occurrence, le fleuve et la Côte du Saint-Laurent ainsi que les rivières Chaudière et Etchemin.

Pour sa part, le triangle vert délimite les frontières naturelles de l'ATPE, la Côte du Saint-Laurent, la Beauce et les Appalaches, puis la couleur verte est inspirée du feuillage de l'érable en été et de l'eau.

Quant à la feuille d'é-

table au centre du triangle dont la bordure est jaune orange celle-ci dénote le signe de l'hospitalité et de la chaleur humaine des gens du Pays de l'Erable.

Ce sigle, a déclaré M. Gravel, a été conçu après consensus entre les membres du comité de régionalisation de l'ATPE, regroupant des gens de l'ensemble du territoire et il en est ressorti que l'érable, l'image de marque, était le dénominateur commun de la totalité des secteurs touristiques de notre région.

Au dire du porte-par-

ole de l'ATPE, l'érable est très significatif pour notre région, puisque c'est la forêt verdoyante en été, multicolore en automne et maillée de neige en hiver.

Aussi, l'érable signifie pour la région, la majorité de la production d'eau d'érable au Québec et sa transformation en produits d'érable délicieux connus dans le monde entier, a déclaré M. Gilles Gravel.

L'ATPE a également

présenté son affiche régionale et son nouveau certificat d'adhésion qui sera remis à chaque membre de cet organisme afin qu'il puisse s'identifier membre de son ATR et l'affiche régionale qui représente un paysage d'automne sera distribuée à tous les agents de voyage du Québec et bureaux touristiques en 2,500 copies.

**ROULOTTES MOTORISÉES**  
neuves ou usagées  
Blais & Trahan inc.  
140, boul. Taché ouest  
Montmagny G5V 3A5  
Tél.: bur.: 248-2323  
Ligne directe de Québec: 894-2310

**RESTAURANT CAFE d'EUROPE**  
les 5, 6 et le dimanche 7 juin  
● l'avocado en amphyrine  
● le homard café d'Europe  
● le riz au safran  
● la tomate provençale  
● le St-Honoré  
● café  
Le Tout \$13.95  
27, Ste-Ange, Québec  
692-3835

**VENTE PRE-ESTIVALE du 2 au 6 juin**

**MAILLOTS DE BAIN 33 1/3%**

**VETEMENTS SPORT 20%**  
ratine de velours

**CHANDAILS 20%**  
coton et acrylique

**Yvette Tremblay Inc.**  
vêtements de base

place des quatre-bourgeois  
658-8081

**SEUL(E)?**  
Rencontrez une personne à aimer  
Faites confiance à nos conseillers d'expérience

**élan**  
Centre de rencontres et de gym-yoga, 95, Grande-Allée est (de 10h à 20h)  
522-7155

**Pensée du jour**  
"Je ne reconnais pas d'autre marque de supériorité que la bonté."  
(Beethoven)

**RESTAURANT LA SAUVAGÈRE**  
St-Jean-Chrysostome  
839-7914

**BÉTON MOBILE MORIN**

**Le béton utilisé pour la réfection du pont de Québec**

Béton préparé sur place

Préparé sur place, grâce à une méthode rapide et efficace permettant d'éliminer le gaspillage, notre béton jouit d'une grande popularité. Il est, de plus, d'une excellence qualité, car il ne subit aucune variation en cas d'attente.

Un compteur donne la quantité exacte utilisée. Livraison du lundi au samedi, le jour et le soir, même pendant les vacances de la construction, dans tout le Québec métropolitain.

Renseignez-vous... nous pouvons combler tous vos besoins avec efficacité, qu'il s'agisse de petites ou grandes quantités.

Tél.: (418) 839-5488

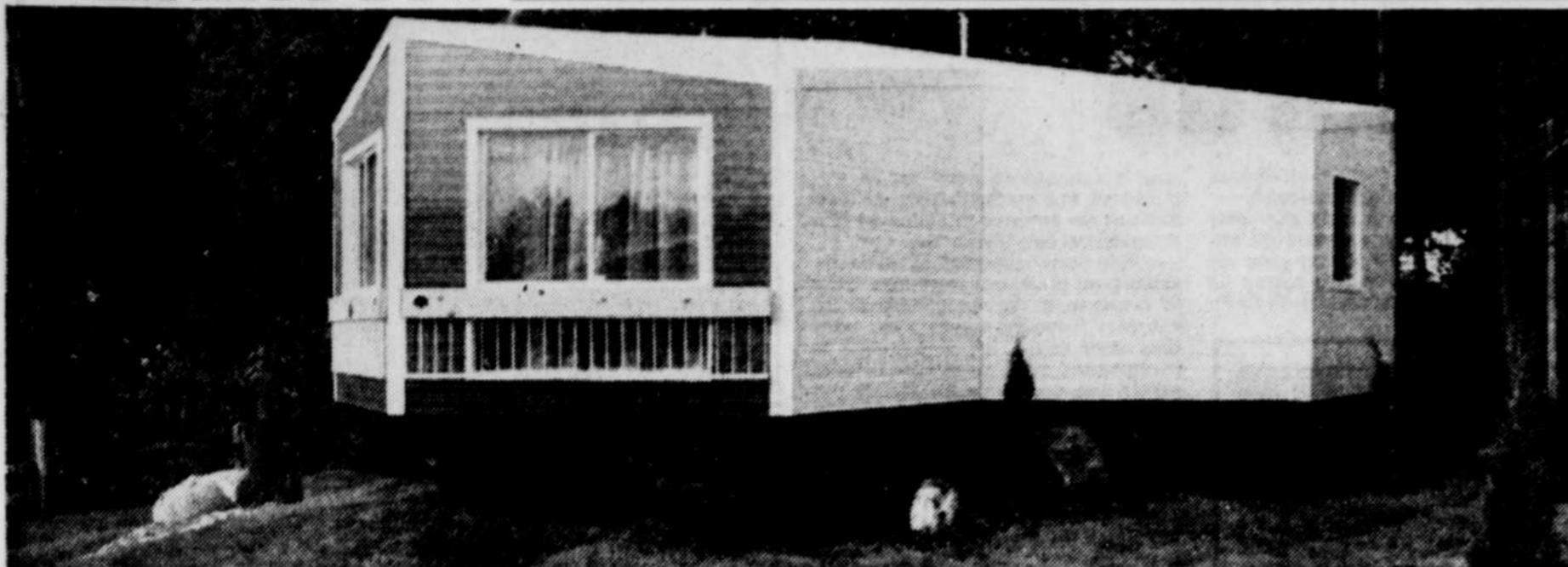
**Vente escapade 10 à 60% de réduction**

**du 4 juin au 13 juin**

Aux portes de l'été, les prix font une escapade! Et à vous les couleurs du beau temps à venir, avec toute une ribambelle d'accessoires côtoyant bermudas, robes, chemisettes, pantalons et le reste!

**MARIE GIROUX**  
pour que respire votre naturel  
COMPLEXE CENTRE-VILLE DE STE-FOY 651-4054

Bill



La maison de base comporte trois modules hexagonaux.

## La maison Archimède s'érige vite et s'agrandit au besoin

par Paul-Henri DROUIN

TRING-JONCTION — La société manufacturière "Les Systèmes Archimède Inc.", de Tring-Jonction, en Beauce, a lancé sur le marché une petite maison tout à fait révolutionnaire, lors d'une conférence de presse tenue, hier, à l'entreprise de "Fibre de Verre Moderne Inc." de Tring-Jonction.

La maison de base "ARCHIMÈDE" comportant trois modules hexagonaux pour 50 mètres carrés (espace intérieur représentant 540 pieds carrés) sera vendue pour \$12,000 et se complète par des "ensembles" de finition intérieure pour \$3,000 dont l'installation n'est pas comprise.

Selon M. Placide Poulin, président de l'entreprise "Fibre de Verre Moderne Inc." et vice-président au marketing des "Systèmes Archimède Inc.", "ce nouveau concept permet d'ériger rapidement sur n'importe quel terrain, un bâtiment qui est à la fois économique, facile à entretenir et à chauffer et d'une solidité phénoménale".

Mais ce qui est vraiment extraordinaire, ajouta M. Poulin, "c'est que la maison Archimède peut en quel-

ques heures s'agrandir dans toutes les directions, selon les besoins et la capacité financière de son propriétaire".

Il s'agit d'un ensemble de 30 panneaux d'acier constituant la maison de base et qui s'expédie dans des conteneurs normalisés de 8 pieds sur 20 et comprend en outre tous les jeux de composants préassemblés que pourrait demander l'acheteur pour achever la maison.

Comme l'a expliqué M. Placide Poulin, "à partir de trois pieds de béton, il suffit de quelques heures à deux ou trois personnes sans habileté particulière pour monter complètement le bâtiment".

Cela est dû au fait dit-il, que les panneaux constituant la base, les murs et le toit sortent de l'usine avec toutes les ouvertures déjà en place, de sorte que l'assemblage complet du bâtiment ne consiste qu'à serrer une quarantaine de boulons.

Aussi, un système de joints unique permet d'écarter les ponts thermiques et peut se réaliser par le propriétaire grâce à un petit système autonome d'injection d'uréthane fourni avec l'ensemble.

Au point de vue économie, a déclaré M. Poulin, on peut chauffer et climatiser la maison "Archimède"

avec beaucoup moins d'un dollar par jour et comme la maison de base n'a pas de cave mais plutôt un vide technique qui sert de "plenum" de distribution d'air, le plancher est toujours légèrement plus chaud que l'air ambiant de la maison, en période de chauffage du mois.

Egalement, on peut y ranger jusqu'à 300 pieds cubes d'objets divers par trois trappes d'accès pratiques et cette maison offre une quantité d'avantages que permet l'absence d'une cave, comme la possibilité de bâtir tout près des arbres ou sur des terrains difficiles, inondables ou impropres à la construction conventionnelle, ajouta M. Placide Poulin.

### Le concepteur

La maison "Archimède" est issue de recherches conduites à l'université de Montréal et à Hydro-Québec par M. Jacques B. Poirier, l'actuel président de cette société beauceronne qu'est "Les Systèmes Archimède Inc.", de Tring-Jonction.

Jusqu'ici, le réseau de distribution de la maison "Archimède" est en voie de parachèvement pour le Québec, et M. Placide Poulin envisage de vendre partout en Amérique du Nord grâce

au mode de transport que représente le conteneur.

On a aussi appris que la demande d'exportation outre-mer débute de plus en plus, vu l'intérêt manifesté qui dépasse de beaucoup les espérances de cette société beauceronne.

Pour la réalisation de ce projet manufacturier dont la production débutera à la mi-juin et qui créera une douzaine d'emplois, les propriétaires de la maison "Archimède" ont dû effectuer un premier investissement d'au-delà de \$200,000.

Il en résulte, a-t-on appris, que les équipements en place permettront de produire 200 maisons "Archimède" par année, mais que la croissance pourrait se faire très rapidement grâce au haut degré de systématisation du procédé et du produit.

Appuyé par une demande insérée, fit savoir M. Placide Poulin, "Les Systèmes Archimède Inc." envisagent déjà des investissements plus élevés ce qui permettrait d'augmenter la capacité de production et de distribution.

Pour ce faire dit-il, on a demandé de l'aide au ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, pour la réalisation d'une telle expansion, a déclaré M. Poulin.

## Charlevoix aurait une table de concertation sur les coopératives

par Denis GAUTHIER

(collaboration spéciale)

RIVIERE-MALBAIE — On pourrait assister bientôt à la formation d'une table de concertation réunissant les diverses coopératives de la région de Charlevoix.

C'est ce qu'il est permis de croire, suite à un colloque sur l'intercoopération tenu en fin de semaine, au chalet du mont Grand Fonds. Quelques 35 personnes, représentant plusieurs coopératives de Charlevoix, ont participé aux discussions entourant le colloque.

Après avoir pris connaissance de ce qui s'est fait dans d'autres régions du Québec au chapitre de l'intercoopération, les intervenants ont mis de côté l'hypothèse de former un conseil de coopération dans Charlevoix. "On n'est pas encore prêts à cela", a déclaré Mme Nicole Tremblay, l'une des responsables de la journée. Un conseil de coopération demanderait des ressources financières et l'énergie de plusieurs personnes bénévoles. D'une part, l'argent se fait rare, et d'autre part, on a conclu que ce serait encore les mêmes gens, travaillant déjà d'arrache-pied au sein des coopératives, qui devraient prendre en charge le conseil.

La table de concertation est apparue comme une structure beaucoup

plus souple et beaucoup plus adaptée aux besoins de Charlevoix. Elle permet, entre autres, de discuter des problèmes communs, de raffermir les contacts entre les diverses coopératives et de susciter plus d'intercoopération.

Cette table serait composée de représentants des coopératives de la région qui se réuniraient sporadiquement.

Les participants au colloque doivent entretenir leur conseil d'administration respectif du projet et demander à ce que soit nommé un représentant pour siéger à cette table. Si tout fonctionne comme prévu, une nouvelle assemblée devrait se tenir vers la fin de juin pour mettre en place un conseil d'administration provisoire.

Le mouvement coopératif charlevoisien compte 37 coopératives qui oeuvrent dans des domaines comme les services, la consommation, la forêt, l'artisanat, l'épargne et le crédit.

Le conseil économique et social de Charlevoix, grâce à une subvention du ministère de l'Éducation, a embauché une personne pour monter un historique et recueillir des statistiques sur le mouvement coopératif régional. C'est de là qu'est ressorti le support technique à l'organisation du colloque.

## Entente au sujet de la future MRC dans l'est de Charlevoix

par Denis GAUTHIER

(collaboration spéciale)

RIVIERE-MALBAIE — Les maires de l'est de Charlevoix ont demandé majoritairement au ministère des Affaires municipales qu'il émette des lettres patentes pour la création d'une municipalité régionale de comté (MRC).

Lors d'une assemblée en compagnie du président du comité de consultation de la zone Québec-Nord, M. Jean-Paul Julien, les maires des municipalités rurales et des villes du secteur n'ont pu créer l'unanimité sur la question du mode de représentation. Ainsi, neuf maires sur une possibilité de 13 ont opté pour une formule accordant un vote par tranche de 5,000 habitants. C'est donc dire que, pour l'instant, aucun maire n'aura droit à plus d'un vote.

Le préfet de comté, M. Jean LaJoie, a indiqué que l'on avait demandé à ce que cette formule soit valide uniquement pour les questions relatives à l'aménagement du territoire, la représentation étant à revoir pour les autres sujets.

Le territoire couvert par cette nouvelle MRC serait le même que celui du conseil de comté de Charlevoix-Est. Il comprendrait 11 municipalités et les villes de Clermont et La Malbaie.

Les lettres patentes ne prévoient pas la formation d'un comité administratif. Aucune municipalité n'aura non plus de droit de veto. On estime que les lettres patentes

seront émises d'ici le début du mois d'octobre prochain. La première assemblée de la MRC aura lieu le deuxième jeudi suivant l'émission des lettres patentes.

### Le nom

Les maires ont choisi le nom de "Charlevoix-Est" pour désigner la nouvelle MRC. Le président du comité de consultation a indiqué qu'il recommanderait ce vocable à la Commission de toponymie du Québec.



Pour tous les usagers, il n'est pas nécessaire d'arroser vos pelouses avant deux jours pour toutes les municipalités de la région de Québec.

# norman

Les dessous-mode à collectionner

## WonderBra

A notre rayon de la lingerie

**A.**

**B.**

**C.**

**D.**

**A.** Soutien-gorge, style 1800, tout extensible, enjolivé de dentelle et bretelles transformables en licou. Blanc, chair, noir, A, B, 70-80/ 32-36. C 70-75/ 32-34. **11.50**

Culotte bikini assortie, style 9100, avec insertion de dentelle extensible et entre-jambe doublé de coton. Blanc, chair ou noir, P, M, G. **5.50**

Soutien-gorge sans bretelles, style P4500, à armatures flexibles et bonnets sans coutures, enjolivés de dentelle. Blanc, chair, B, C, 70-80/ 32-36. **13.00**

Soutien-gorge sans bretelles, Dici Nova 25, en voile Lycra "fleur de peau" offrant un soutien naturel. Chair, 70-80/32-36. **9.00**

Combinaison soutien-gorge Dici Nova 966, sans bretelles, avec insertion de dentelle extensible au décolleté. Blanc, chair, 70-80/32-36. **20.00**

Crédit accepté

## VENTE DE MATELAS à de bons prix

Ensemble matelas et sommier-caisse SUPREME 252 ressorts	<b>SPECIAL \$129</b>
Largeur 54"	
Ensemble de matelas et sommier-caisse ferme 312 ressorts	<b>SPECIAL \$169</b>
Largeur 39"	
Largeur 54"	<b>SPECIAL \$199</b>
Ensemble de matelas et sommier-caisse à ressorts orthopédic "Chiro-Ferme" pour un sommeil de rêve 20 ans de garantie.	
Ensemble 36" ou 39"	<b>SPECIAL \$189</b>
Matelas seul 36" ou 39"	<b>SPECIAL \$115</b>
Ensemble 48" ou 54"	<b>SPECIAL \$230</b>
Matelas seul 48" ou 54"	<b>SPECIAL \$139</b>
<b>MATELAS POUR SOFA-LIT</b>	
Modèle en mousse (foam) 54"	<b>SPECIAL \$ 89</b>
Modèle à ressorts, 54"	<b>SPECIAL \$109</b>
<b>MATELAS POUR LIT SUPERPOSE</b>	
Largeurs 36" ou 39"	<b>SPECIAL \$ 79</b>

Prix spéciaux sur tous les matelas et sommier-caisse Simmons, Zodiac Supreme et Dr. Fuller, lits superposés, lits d'enfant et lits pliants.

Commandes par téléphone acceptées. Livraison incluse. Possibilité de paiement soit comptant, par chèque ou votre carte Charges Visa ou Master Charge.

LE SPÉCIALISTE DU MEUBLE POUR LE REPOS ET LA DÉTENTE

Téléphonez-nous! Nous avons le personnel fiable et expérimenté pour répondre à toutes vos demandes.

## Boutique du repos

HENRI TURCOTTE, prop.

### GALERIES DU VALLON

2323, boul. du Versant Nord, Sainte-Foy, 681-6028

Voisin de Sainte-Foy Electronique et du Centre Pédagogique, à l'intérieur du mail.

Ouvert jeudi et vendredi soirs jusqu'à 21h, samedi jusqu'à 17h.

BILL

Association touristique du Pays de l'Érable

# C'est le temps de faire le point (Y. Fortin)

par Paul-Henri DROUIN

**SAINTE-MARIE** — Même si depuis trois ans, le développement des zones touristiques de Beauce, Lotbinière, Lévis, Bellechasse-Dorchester, Montmagny et L'Islet est bien amorcé, il y aurait cependant lieu que l'Association touristique du Pays de l'Érable (ATPE) évalue son intervention depuis la création de l'Association touristique régionale (ATR).

C'est ce qu'a laissé entendre, avant hier soir, M. Yvan Fortin, directeur général de l'ATPE à l'assemblée générale annuelle de cet organisme régional tenue à Ville Sainte-Marie de Beauce, sous la présidence de M. Emilien Soucy, de Frampton, et qui regroupait une soixantaine de personnes.

Aussi, ajouta M. Fortin, que l'on apporte une consolidation de nos programmes et services en vue de meilleurs résultats et voir notre orientation future après avoir évalué nos moyens de financement et notre force d'intervention dans le milieu.

Pour l'année 1981-1982, d'après un plan d'action préparé par les permanents de l'ATPE, ce travail devra être fait en recherchant la continuité du travail amorcé et l'on devra tenir compte des éléments suivants:

- redéfinir les relations de l'ATR avec la base soit son rôle et ses fonctions afin d'améliorer la concertation et pour que les autres intervenants régionaux travaillent davantage avec leur ATR;

- revoir le financement de l'ATR

quelle que soit cette source, municipale, gouvernementale, institutionnelle, commerciale et le membership;

- relocaliser le siège social dans des bureaux qui répondent plus aux besoins et à celui de ses membres;

- voir les possibilités d'augmentation du personnel permanent car, actuellement il est impossible de répondre aux demandes et au rôle que doit exercer les permanents de l'ATPE que ce soit par le gouvernement ou par les membres;

- et finalement s'intéresser davantage au dossier Jacques-Cartier 1534-1984 (courses de voiliers) qui constituera un événement mondial dont notre région sera la première à profiter des retombées.

Selon M. Fortin, "l'ATPE se doit de réaliser ce plan d'action de la prochaine année, car beaucoup d'organismes oeuvrent au niveau touristique et il y en a encore malheureusement qui évitent de faire les efforts nécessaires pour s'entendre avec leur ATR".

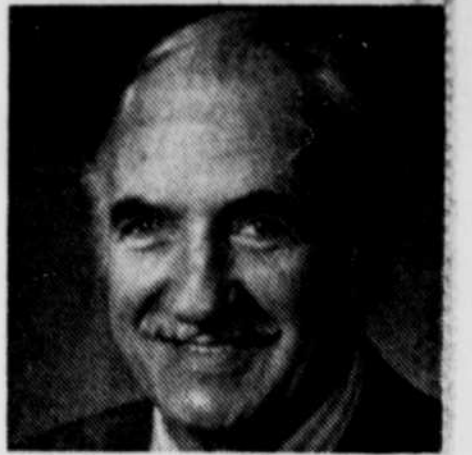
Ce qui est déplorable dit-il, "c'est que l'ATPE a un rôle supra-régional à jouer au niveau de l'information, de la promotion, du développement, et certains organismes ne le voient pas comme tel".

**Nouvel exécutif**

Pour un troisième mandat, M. Emilien Soucy, de Frampton, a été reporté à la présidence de l'ATPE et il

sera secondé dans sa tâche par M. Hugo Bernier, 1er vice-président, de Lévis; Jacques Naud, 2e vice-président, de Laurier-Station; Maurice Larocque, secrétaire, de Lac-Etchemin; et Gérard Vachon, trésorier, de Frampton.

Les directeurs au conseil d'administration de l'ATPE sont: Guylaine Nadeau et Marc Lapierre, de Saint-Georges; Roland Rodrigue, de Saint-Joseph; Cyrille Dubé, de Charny; Julien Bilodeau, de Saint-Sylvestre; Rosario Jolin et Yvan Bégin, de Lac-Etchemin; Denis Gilbert, de Saint-Juste-de-Bretenières; Pierre Mayrand, de Saint-Evariste; Arsène Fournier, de Sainte-Claire; Dominique Jean, de La Pocatière; et Renaud Cyr, de Montmagny.



M. Emilien Soucy, réélu président de l'ATPE pour un troisième mandat.

## Affiche régionale, à l'image du territoire

par Paul-Henri DROUIN

**SAINTE-MARIE** — La région du Pays de l'Érable, soit la Côte-du-Saint-Laurent, la Beauce et les Appalaches, a maintenant son affiche régionale dont le but est de promouvoir l'image de marque du territoire des zones touristiques de Beauce, Bellechasse-Dorchester, Lévis, Lotbinière, Montmagny et L'Islet aux niveaux national et international.

Cette affiche que M. Louis Normand, directeur des loisirs de ville Sainte-Marie, a dévoilée à l'assemblée générale annuelle de l'Association touristique du Pays de l'Érable (ATPE) représente une magnifique érablière en automne exploitant au maximum le coloris du paysage de cette région soutenu par 6 photos identifiant les principaux thèmes régionaux, soit:

- l'aspect rural;
- le fleuve Saint-Laurent et les îles blanches;
- la cueillette des petits fruits et

le commercial;

- les Appalaches;
- la patrimoine;
- l'artisanat.

Pour ce faire, a déclaré M. Normand, l'ATPE a formé un comité afin de déterminer les images les plus représentatives du territoire et de plus une attention spéciale a été mise sur l'aspect visuel de l'affiche dans le but d'attirer l'attention et de donner aux gens le goût de venir visiter notre région.

Cette réalisation a été rendue possible avec la participation du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme et de la maison Raymond Bouchard, graphiste, Inc.

L'affiche régionale de l'ATPE se vend à un prix minime de \$2 et est disponible pour tous ceux qui veulent s'en procurer en particulier à tous les intervenants touristiques intéressés à décorer leur commerce et par conséquent, promouvoir l'image de marque du Pays de l'Érable.

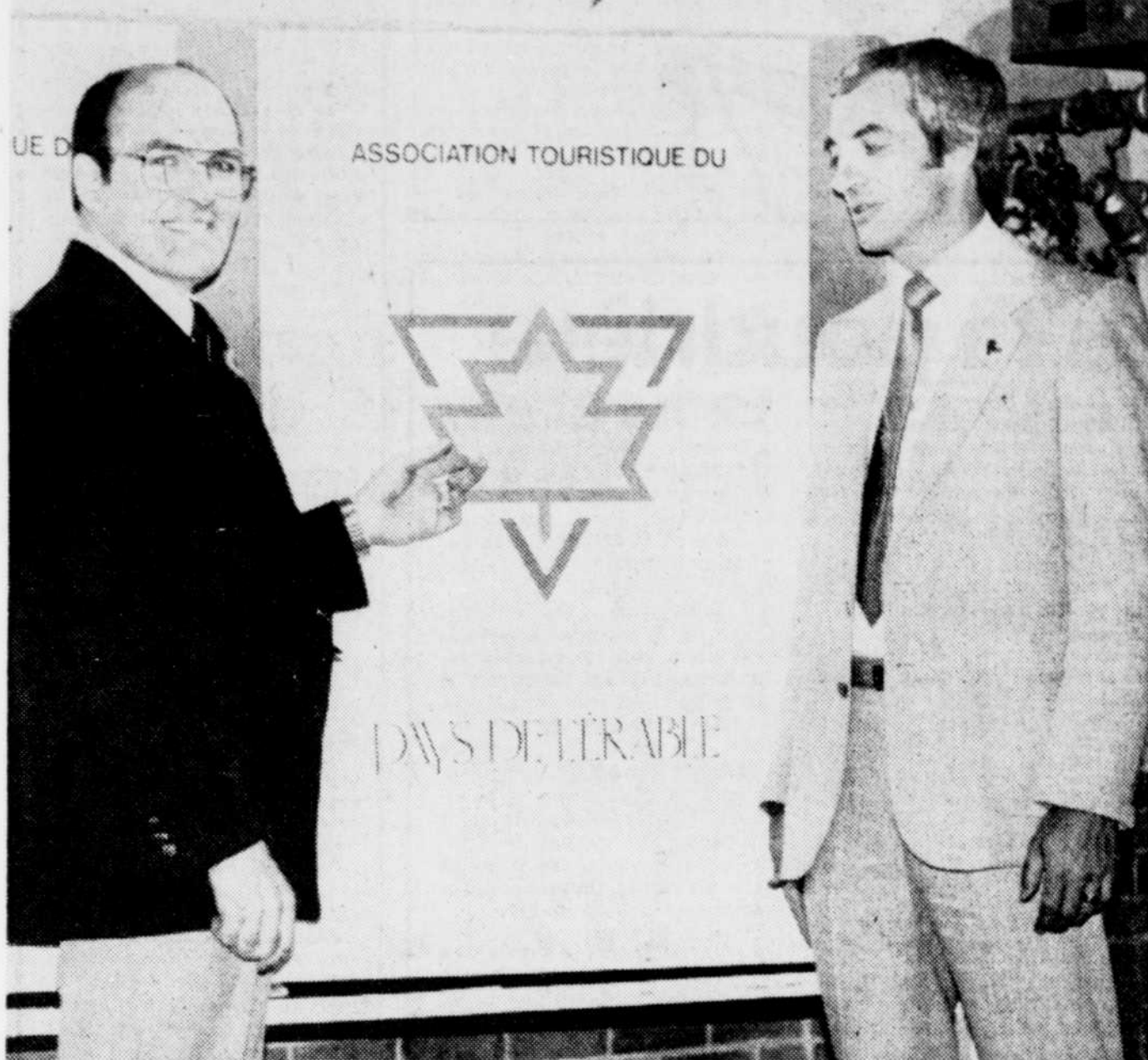
On peut s'en procurer en communiquant par téléphone à (418) 387-5406.

C'est à partir des recommandations de nombreux spécialistes culinaires de la région du Pays de l'Érable, qu'un brouillon de recettes traditionnelles vient d'être publié par l'ATPE.

Ce brouillon de recettes met en valeur les produits typiquement régionaux du Pays de l'Érable, dont nombreux touristes recherchent dans l'industrie de la restauration et dont le patrimoine culinaire régional ainsi réuni sera le point de départ d'une nouvelle gastronomie que l'on dit l'une des facettes importantes de l'accueil touristique.

Parmi les produits typiques à la région, notons des mets à base d'érable, qui occupent plus de 50 pour 100 du brouillon des recettes, de porc, d'oie, de sarrasin, d'oseille, de petits fruits, etc.

Ce brouillon offre une centaine de recettes, faciles à faire et dignes de la région du Pays de l'Érable, et en plus on retrouvera un aspect touristique qui vous fera découvrir le rythme de vie et les beaux panoramas de la région.



Le sigle de l'ATPE présenté par MM. Yvan Fortin et Gilles Gravel.

## L'association touristique se dote d'un sigle distinctif

par Paul-Henri DROUIN

**SAINTE-MARIE** — L'Association touristique du Pays de l'Érable (ATPE) a procédé à son assemblée générale annuelle au lancement de son sigle d'identification.

Ce sigle, comme l'a expliqué M. Gilles Gravel, membre du comité de régionalisation de l'ATPE, de Sainte-Marie de Beauce, "démontre très clairement la nouvelle image de marque de l'ATPE "ÉRABLE", omniprésent dans la région durant toutes les saisons".

Selon M. Gravel, "ce sigle apporte un sentiment d'appartenance à la majorité des habitants de notre région et se veut très représentatif des zones touristiques de Beauce, Bellechasse-Dorchester, Lévis, Lotbinière, Montmagny et L'Islet".

M. Gilles Gravel fit savoir que la couronne d'eau bleue qui coiffe le sigle, met en valeur l'aspect hydrologique du territoire de l'ATPE, en l'occurrence, le fleuve et la Côte du Saint-Laurent ainsi que les rivières Chaudière et Etchemin.

Pour sa part, le triangle vert délimite les frontières naturelles de l'ATPE, la Côte du Saint-Laurent, la Beauce et les Appalaches, puis la couleur verte est inspirée du feuillage de l'érable en été et de l'eau.

Quant à la feuille d'é-

rabable au centre du triangle dont la bordure est jaune orange celle-ci dénote le signe de l'hospitalité et de la chaleur humaine des gens du Pays de l'Érable.

Ce sigle, a déclaré M. Gravel, a été conçu après consensus entre les membres du comité de régionalisation de l'ATPE, regroupant des gens de l'ensemble du territoire et il en est ressorti que l'érable, l'image de marque, était le dénominateur commun de la totalité des secteurs touristiques de notre région.

Au dire du porte-pa-

role de l'ATPE, l'érable est très significatif pour notre région, puisque c'est la forêt verdoyante en été, multicolore en automne et maquillée de neige en hiver.

Aussi, l'érable signifie pour la région, la majorité de la production d'eau d'érable au Québec et sa transformation en produits d'écrasement délicieux connus dans le monde entier, a déclaré M. Gilles Gravel.

L'ATPE a également

présenté son affiche régionale et son nouveau certificat d'adhésion qui sera remis à chaque membre de cet organisme afin qu'il puisse s'identifier membre de son ATR et l'affiche régionale qui représente un paysage d'automne sera distribuée à tous les agents de voyage du Québec et bureaux touristiques en 2,500 copies.

**SEUL(E)?**

Rencontrez une personne à aimer. Faites confiance à nos conseillers d'expérience.

**élan**  
Centre de rencontres et de gym-yoga, 95, Grande-Allée est (de 10h à 20h)  
522-7155

**Pensée du jour**

"Je ne reconnais pas d'autre marque de supériorité que la bonté." (Beethoven)

**RESTAURANT LA SAUVAGÈRE**  
St-Jean-Christophe  
839-7914

## BÉTON MOBILE MORIN



**Le béton utilisé pour la réfection du pont de Québec**

Préparé sur place, grâce à une méthode rapide et efficace permettant d'éliminer le gaspillage, notre béton jouit d'une grande popularité. Il est, de plus, d'une excellence qualité, car il ne subit aucune variation en cas d'attente.

Un compteur donne la quantité exacte utilisée. Livraison du lundi au samedi, le jour et le soir, même pendant les vacances de la construction, dans tout le Québec métropolitain.

Renseignez-vous... nous pouvons combler tous vos besoins avec efficacité, qu'il s'agisse de petites ou grandes quantités.

Tél.: (418) 839-5488

**ROULOTTES MOTORISÉES**  
neuves ou usagées  
Blais & Trahan inc.  
140, boul. Taché ouest  
Montmagny G5V 3A5  
Tél.: bur.: 248-2323  
Ligne directe de Québec: 884-2310

**RESTAURANT CAFE d'EUROPE**  
les 5, 6 et le dimanche 7 juin  
• l'avocado en amphytrite  
• le homard café d'Europe  
• le riz au safran  
• la tomate provençale  
• le St-Honoré  
• café  
Le Tout \$13.95  
27, Ste-Ange, Québec  
692-3835

**VENTE PRE-ESTIVALE du 2 au 6 juin**

**MAILLOTS DE BAIN 33 1/3%**

**VETEMENTS SPORT 20%**  
ratine de velours

**CHANDAILS 20%**  
coton et acrylique

**Jyette Tremblay inc.**  
vêtements de base

CHARGES VISA place XXXXX des quatre bourgeois 658-8081

**Vente escapade 10 à 60% de réduction**

**du 4 juin au 13 juin**

Aux portes de l'été, les prix font une escapade! Et à vous les couleurs du beau temps à venir, avec toute une ribambelle d'accessoires côtoyant bermudas, robes, chemisettes, pantalons et le reste!

**MARIE GIROUX**  
pour que respire votre nature!  
COMPLEXE CENTRE-VILLE DE STE-JOY, G5E 4G4

## Les Caisses d'entraide

# Une aide possible d'Ottawa

OTTAWA (PC) — Le fédéral pourrait prêter main forte au gouvernement du Québec afin d'assurer la stabilité financière des caisses d'entraide économique, durement éprouvées ces jours derniers.

C'est du moins ce qu'a indiqué hier aux Communes le ministre d'Etat

aux Finances, M. Pierre Bussières, après avoir rappelé toute l'importance du mouvement des caisses d'entraide pour la consolidation économique des régions.

"La Société d'assurance-dépôts du Canada maintient une marge de crédit de \$100 millions à la disposition

de la Régie d'assurance-dépôts du Québec au cas où cette dernière aurait besoin de liquidités" a précisé le ministre.

La veille, à l'Assemblée nationale, le ministre québécois des Finances, M. Jacques Parizeau, s'était engagé à soutenir cette institution financière

qui venait de voir s'envoler quelque \$50 millions de ses coffres parce que des membres mettant en doute la solidité financière de l'institution en avaient retiré leurs épargnes.

M. Parizeau avait alors mis en évidence la rentabilité de cette institution financière en prise à des dif-

ficultés temporaires et avait garanti que les épargnes des 400,000 membres des caisses à travers le Québec n'étaient pas en danger.

"Les problèmes financiers qu'éprouvent les caisses d'entraide ne sont pas surprenant, compte tenu de la

conjuncture actuelle, a précisé hier en Chambre M. Bussières.

"La meilleure protection pour le déposant ou celui qui est membre d'une caisse d'entraide est de conti-

(Suite à la page A2, 4e col.)

autres nouvelles à la page B-2

## SPORT JEUDI



Le Soleil, Jean Vallières

**Pour une vie plus normale après la chirurgie cardiaque**

page C-4

**La boxe sera abolie en Norvège**

page C-1

**Un Français qui goûte au "vrai" hockey...**

page C-3

## à lire

### Le pape au Vatican

Jean-Paul II est rentré hier au Vatican pour y poursuivre tranquillement sa convalescence.

page D-1

### L'UN intéresse Béliveau

Me Jean-Marc Béliveau, le président de la Commission des normes minimales de travail, serait de nouveau intéressé à diriger l'Union nationale.

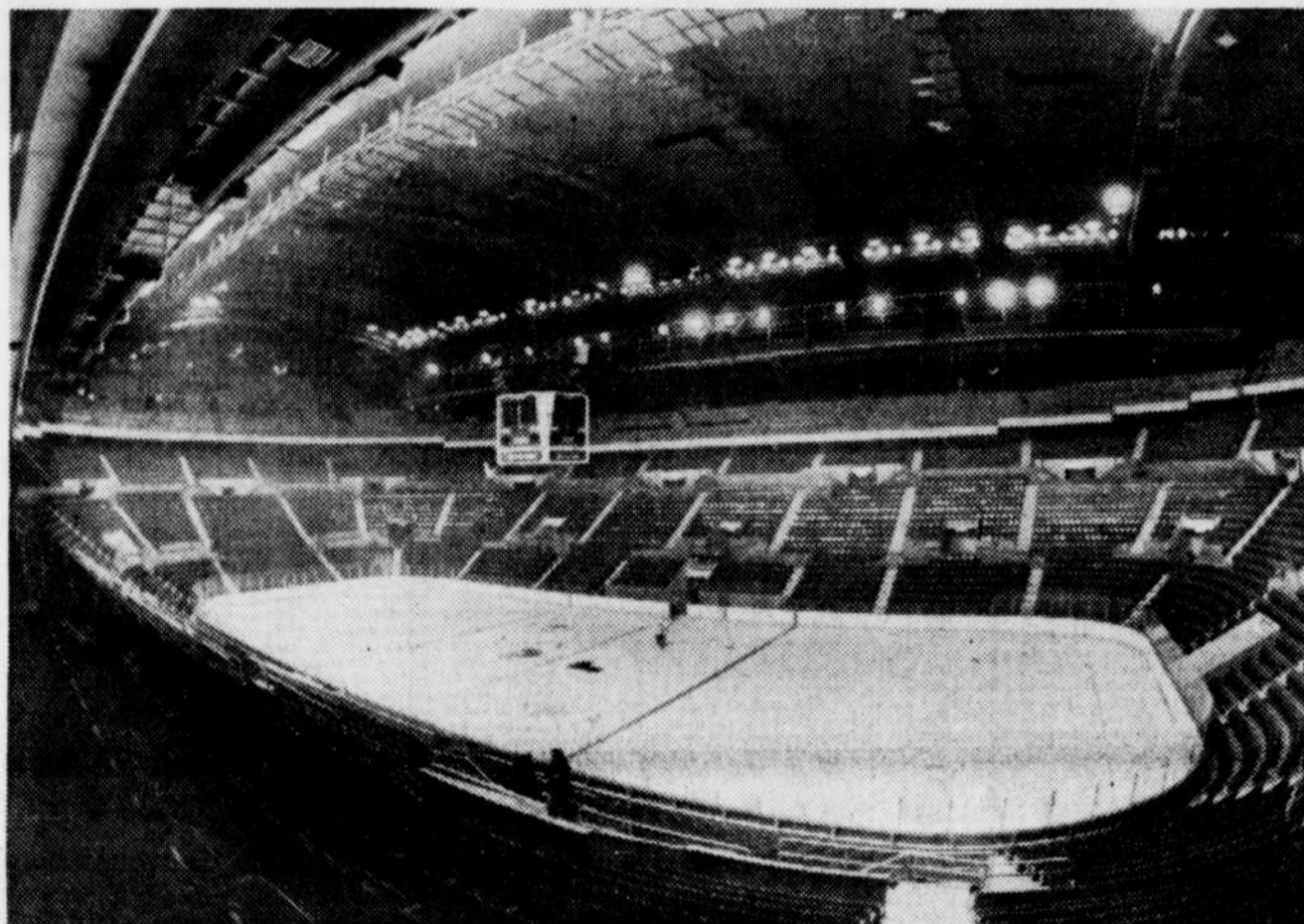
page A-3

### Régie du logement

Une ligue de propriétaires de Montréal tentera de contester la légalité de la Régie du logement.

page A-19

## Le festival "Les murs de sons" annulé Le plafond du Colisée "trop fragile" pour Styx



Le Soleil, Reynold Lovels

Le nouveau plafond du Colisée ne pourrait supporter plus de 12,000 livres alors que la majorité des groupes rock doivent suspendre des équipements qui pèsent 20,000, 30,000 et même 50,000 livres.

par Jacques SAMSON

Le deuxième festival international de musique "Les murs de sons" qui devait avoir lieu à Québec du 5 au 11 août prochain a été annulé. Les organisateurs de cette manifestation en sont venus à cette décision, devant l'impossibilité de présenter leur principale attraction au Colisée de Québec, en l'occurrence le spectacle d'ouverture donné par le groupe Styx.

Selon les organisateurs, le nouveau plafond du Colisée de Québec ne peut supporter plus de 12,000 livres et le groupe rock américain devait suspendre 24,000 livres d'équipement. Dans l'ancien Colisée, toujours selon les organisateurs du festival, pour un groupe comme Jethro Tull, qui donnait un spectacle il y a environ deux ans, on avait suspendu jusqu'à 30,000 livres d'accessoires. D'ailleurs, à peu près tous les groupes rock dans le monde se promènent avec des équipements de scène qui pèsent 20,000, 30,000 et même 50,000 livres. Cela signifie donc que plusieurs spectacles rock devront éviter la ville de Québec, alors qu'ils peuvent se produire à Montréal, Toronto ou ailleurs dans de petites villes mieux équipées que la capitale.

Les organisateurs du festival n'avaient d'autres solutions que

(Suite à la page A2, 3e col.)

## Paquet-Syndicat

# Seuls les magasins de Place Laurier pourraient survivre

par Denis ANGERS

Faute de trouver dans les quinze jours des acquéreurs intéressés à investir massivement dans le sauvetage et la relance des magasins Paquet-Le Syndicat, l'administrateur actuel du groupe — la maison Raymond, Chabot, Martin, Paré et Associés — se verra forcé de "recommander que seuls les magasins Paquet et Syndicat de Place Laurier demeurent en opération".

Du coup, les quatre autres suc-

ursales que gère la seule chaîne de grands magasins québécoise devront carrément mettre la clé dans la porte, "liquidant d'abord leur stock avant d'en arriver à une éventuelle suspension des opérations".

Telle est la sombre constatation qu'a fait connaître hier l'administrateur de Paquet-Le Syndicat, M. Michel Doyle, à la suite du dépôt et de la discussion de son rapport-bilan avec les principaux créanciers du groupe, la Banque Nationale du Ca-

nada et la Fédération des caisses d'entraide économique du Québec.

Après avoir rencontré depuis le 15 mai les principaux intervenants au dossier et après avoir procédé à l'étude détaillée de la situation de l'entreprise, M. Doyle n'a en effet pu que conclure, dans son rapport, à une situation financière extrêmement difficile. Notant hier que Paquet-Le Syndicat se trouve dans un état précaire, l'administrateur mandaté par les créanciers majeurs devait ajouter que

le bilan financier des magasins, loin de se stabiliser, se "détériorait actuellement de jour en jour".

Preuves de cette chute libre de l'institution commerciale que constitue Paquet-Le Syndicat, M. Doyle souligne dans son rapport que, depuis trois mois et demi seulement, "les pertes de la compagnie ont augmenté de plus de \$2 millions" pour atteindre

(Suite à la page A2, 2e col.)

autres informations à la page A-12

## Départ de l'Hôtel-Dieu pour monsieur Bergeron

(fin)

par Roger BELLEFEUILLE

Monsieur Bergeron quitte l'Hôtel-Dieu, aujourd'hui, après 20 jours d'hospitalisation et de traitement. Soulagé. N'eût été de l'assurance-hospitalisation, il aurait dû déboursier pour ce séjour (per diem de \$270) \$5,400. Sans compter les honoraires des quatre spécialistes qui se sont penchés un moment ou l'autre sur son cas.

Le médecin traitant, un physiatre, avait bien posé un diagnostic provisoire faisant état de douleurs dorso-lombaires. Pour s'assurer de la thérapeutique la plus appropriée, il avait jugé utile de faire appel à la compétence de trois confrères, dans trois autres spécialités. M. Bergeron présentait aussi des difficultés respiratoires.

Pour cette affection, le pneumologue conclut à de l'emphysème

pulmonaire; il conseilla un examen de physiologie pulmonaire.

Le neuro-chirurgien fit état, entre autres, de douleurs aux chevilles, aux fesses, aux genoux et aux hanches. Il n'a pas cru opportun de recommander la chirurgie. "Patience, patience, patience, écrit-il au dossier. Le patient n'est pas d'un âge pour effectuer la rupture d'un disque."

Le neurologue conseilla de son côté une "évaluation discale". Fort de toutes ces observations, le physiatre traitant prescrivit le traitement suivant: de la physiothérapie, de la chaleur au niveau des segments lombo-sacrés, des exercices de bascule du bassin,

(Suite à la page A2, 2e col.)

Autre texte à la page A-11



L'Hôtel-Dieu

## Sommaire

Annonces classées	D-5 à D-17
Arts et spectacles	D-2 à D-4
Bandes dessinées	A-18
Bridge	D-16
Carrières et professions	B-6
Décès	D-19
Economie-finances	B-2 à B-5
Feuilleton	D-4
Horoscope	D-17
Information régionale	A-4 et A-5
Mot mystère	D-5
Mots croisés	D-15
Où aller à Québec	D-4
Page documentaire	A-7
Patron	D-6
Pierre Champagne	A-15
Sport	C-1 à C-8
Télévision	D-3

## météo

Nuageux avec quelques averses. Dégagement en fin de journée. Maximum de 22. Demain: ensoleillé.

détails, page D-5

La grande vente semi-annuelle  
Univers Décor bat son plein  
Profitez-en tout de suite!

universdécor

à l'intersection Henri IV  
et boulevard Harnel  
Tél: 872 2321

# Education des adultes: les coupures toucheraient 30,000 Québécois

par Damien GAGNON

Le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) demande instamment au gouvernement du Québec de reconsidérer sa politique de financement pour l'éducation des adultes en injectant dans ce secteur d'activités des crédits supplémentaires de \$47 millions pour l'année 1981-1982.

Dans un document préparé par sa commission de l'éducation des adultes et rendu public ce matin au cours d'une conférence de presse à Montréal, le CSE soutient que les coupures budgétaires à l'éducation des adultes vont toucher quelque 30,000 Québécois.

Selon le président du CSE, M. Claude Benjamin, les assistés sociaux, les travailleurs autonomes, les chômeurs, les analphabètes, les handicapés, les défavorisés seront les plus frappés par ces coupures.

Comment comprendre, souligne le document du CSE, que le gouvernement fédéral, sans compétence constitutionnelle dans l'éducation, augmente sa participation au financement de la formation des adultes québécois, tandis que le gouvernement du Québec, avec une compétence exclusive en cette matière, décrète des coupures imposantes? Le gouvernement du Québec veut-il cesser d'être le maître d'oeuvre de l'éducation des adultes? Désormais, qui assumera la conception et le financement de la formation des adultes? Ottawa ou Québec?, sont les questions que se pose le CSE.

Il apporte des précisions quant aux coupures de budget de l'éducation des adultes. Ainsi, pendant que le gouvernement fédéral hausse sa contribution de \$97 à \$106 millions, le Québec diminue sa participation de \$51 à \$28 millions, une coupure de près de 50 pour 100.

Comme la Centrale de l'enseignement du Québec, le CSE soutient que dans toute société moderne, le degré de développement d'un peuple n'est pas sans aller de pair avec le niveau de scolarité de sa population.

Or, au Québec, précise le CSE, les divers organismes d'enseignement sont peu fréquentés par l'ensemble de la population. Ainsi, 85 pour 100 des jeunes Québécois n'utilisent pas les ressources de niveau universitaire, 67 pour 100 n'atteignent pas le niveau collégial et environ 45 pour 100 de la population scolaire n'obtiennent pas le diplôme de fin d'études secondaires.

Une telle situation, selon M. Claude Benjamin, est alarmante en une période où la technologie commande le progrès et où les conditions de vie dépendent largement du savoir et de la science et elle devrait inquiéter le gouvernement.

Tant qu'une nouvelle politique d'éducation des adultes n'aura pas été arrêtée par le gouvernement du Québec, le CSE recommande que le ministre de l'Éducation alloue \$181 millions au réseau de formation des adultes. Cette somme augmente de \$47 millions le budget proposé pour 1981-1982; elle correspond à l'annulation des coupures, à l'indexation du budget et à l'expansion normale des services aux clientèles prioritaires, a précisé M. Benjamin.

Il recommande aussi que le plan de travail et les orientations triennales 1981-1982 de la direction générale de l'éducation des adultes soient appliqués tant et aussi longtemps que les recommandations définitives de la Commission Jean ne seront pas connues et que le gouvernement n'aura pas adopté une nouvelle politique pour l'éducation des adultes.

# Départ de...

le renforcement des muscles abdominaux, l'enseignement de principes posturaux, des tractions vertébrales.

Entre-temps, M. Bergeron n'était pas demeuré inactif. Son organisme avait été minutieusement scruté: profil général de biochimie, sédimentation, anticorps anti-nucléaires, électrocardiogramme, radiographie des poumons, de la colonne dorso-lombaire et du bassin.

Chaque jour, il reçoit sa dose de médicaments: analgésiques, relaxants musculaires, sirop contre la toux.

Au cinquième jour de son hospitalisation, l'infirmière note au dossier de M. Bergeron: retour de la physiothérapie; le patient est souffrant... il pleure.

Le septième jour, l'infirmière de nuit consigne: n'a pas dormi; brûlements gastriques; Maalox.

Les traitements du physiothérapeute sont néanmoins efficaces. Si bien, qu'après 15 jours de traitement, le physiatre est en mesure de signer le congé. Au sommaire, il note:

"Disparition des douleurs.

Traitement conservateur. Quitte l'hôpital après 15 jours de traitement pour douleurs lombo-radiculaires. Admis à la demande du Dr Untel qui recevra copie du dossier. Amélioré considérablement au cours de son hospitalisation: d'environ 50 à 60 pour 100. Douleurs disparues mais persistance de raidisseurs lombaires. Le neuro-chirurgien a déconseillé, pour le moment, la chirurgie. Traitement conservateur semble avoir apporté résultat espéré. Pas de myélographie lombaire, la cartographie n'ayant pas montré de signes suspects d'envahissement néo-plastique au niveau du bassin. Le Dr Untel (omnipraticien) décidera s'il y a lieu qu'il soit revu pour un examen de contrôle. Devra continuer le programme d'exercices chez lui."

## Un jargon

Des termes codés. Un jargon. "Lombo-radiculaire", "lombaires", "myélographie", "néo-plastique".

# Seuls les...

(Suite de la première page)

en 1981 pas moins de \$3,5 millions. Qui pis est, l'avis des actionnaires qui, tout récemment, surageait à \$4,000 est aujourd'hui "déficateur pour plus de \$2 millions!"

Cette disparition de l'avis des actionnaires signifie dans les faits que la dette totale de Paquet-Le Syndicat se chiffre actuellement par plus de \$22 millions, l'actif du groupe étant évalué aux alentours de \$20 millions!

Cette énorme dette signifie en outre que, pour simplement sauver l'entreprise, un investissement de \$3 millions est indispensable. Et que, si l'on espère la relancer, la note dépassera les \$5 millions.

## Requête en faillite

Par ailleurs, en plus des évidentes difficultés financières qui accablent le groupe, une requête en faillite déposée par sept fournisseurs de l'entreprise est venue compliquer davantage une situation passablement délicate.

Vendredi dernier en effet, ces petits créanciers de Paquet-Syndicat déposaient devant le registraire des faillites de Québec une demande de liquidation pure et simple de la chaîne, par voie de mise en faillite. Cette requête était signée par les fournisseurs suivants: Shemag Inc., l'Agence Masson Ltée, Dominion Blue Line, Importations Nils, Sportwear of Europe, Lippens Inc. et Formenpon Inc.

Advenant une contestation par Paquet-Le Syndicat de cette requête du groupe de petits créanciers, toute l'affaire doit être référée devant la cour supérieure, le lundi 8 juin à 9h30.

Toutefois, selon l'administration Doyle, cette audition pourrait être remise à plus tard puisque des démarches "ont été entreprises pour obtenir un délai de quelques jours, afin de tenter encore une fois d'intéresser des acquéreurs éventuels".

## Efforts ministériels

Par ailleurs, hier encore, le ministre québécois de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Rodrigue Biron, a qualifié de "minime" l'espoir qu'il conservait de sauver la chaîne Paquet-Le Syndicat.

Rappelant que son ministère s'était impliqué en convainquant les créanciers d'accorder une remise de quelques semaines de leur décision finale, M. Biron a également annoncé qu'il avait "trouvé certains groupes d'investisseurs manifestant des intérêts dans l'achat éventuel de ces magasins". Toutefois, a ajouté le ministre, aucune réponse définitive n'a pu être obtenue de ces groupes, d'ailleurs trop petits pour assumer seuls le sauvetage et la relance de l'entreprise de Québec.

Dans cette optique, le ministère a donc convoqué les trois parties intéressées à une rencontre conjointe, hier. Rien n'a cependant transpiré de cette réunion animée par un coordonnateur du ministère et qui s'est tenue à Montréal.

Soulignons enfin que, si elle se concrétise, la fermeture en cascade des succursales de Paquet et du Syndicat affectera particulièrement le Mail Saint-Roch. C'est en effet à cet endroit que la chaîne maintenait ses magasins les plus vastes. Après la perte de Pollack et des Créations Jeanne Hardy, ce serait là un coup très dur pour le commerce jadis florissant du centre ville de la capitale.

(Suite de la première page)

Des termes peu accessibles au commun des mortels.

L'hôpital ne laisse pas un patient emporter chez lui son dossier médical comme lecture de chevet. D'expliquer le Dr André Pothier, ce jargon médical est un obstacle à une bonne auto-compréhension de sa maladie. Le patient qui le désire peut certes demander des explications au directeur des services professionnels, qui vulgarisera. D'autre part, certaines annotations peuvent être mal accueillies par une personne. L'individu qui se croit souvent rendu à ses derniers moments n'aimerait pas savoir qu'il est atteint, selon son médecin, d'hypocondrie... qu'il est un malade soi-disant imaginaire. Cela pourrait empirer son cas...

M. Bergeron est de retour chez lui. Il peut maintenant glisser de son lit, aller de son fauteuil préféré au téléviseur sans grimacer au moindre mouvement. Sa qualité de vie a été améliorée. Pour en arriver à ce résultat, la structure médicale hospitalière se l'aura approprié pendant près de trois semaines. Un peu à son insu.

# Le plafond..

(Suite de la première page)

d'annuler l'événement. En installant l'équipement ailleurs qu'au plafond, cela nécessiterait la réduction du nombre de sièges disponibles de 12,000 à 7,000 et l'événement ne devenait plus rentable. M. Gilbert Ghosn, porte-parole du groupe, déclarait hier que, même en vendant les 7,000 places, le festival accuserait un déficit de \$15,000.

En plus, il faut dire qu'à Québec, il n'y a aucune solution de rechange. Seul le Colisée peut recevoir autant de personnes pour une seule représentation.

Il faut aussi préciser que les profits anticipés par la présentation du spectacle de Styx était une raison d'être pour la présentation des autres spectacles du festival. Sans les revenus de Styx, les dépenses pour les autres spectacles deviennent insensées.

Le groupe Styx ne peut non plus se permettre de modifier son équipement puisqu'il donne un spectacle le lendemain à Moncton et qu'il était impossible de tout réajuster en fonction de cet aréna.

## Pertes considérables

Pour le moment, l'annulation du festival entraîne des pertes d'environ \$15,000 qui ont été investies en publicité. A ceci doit s'ajouter les frais d'annulation de contrats pour une dizaine de spectacles dans d'autres salles de la région.

Le festival "Les murs de sons" opère à l'intérieur d'un budget de \$250,000 et son annulation constitue une perte économique considérable pour la région. En taxe d'amusement, en stationnement, en revenus touristiques, etc., le festival est un apport intéressant pour la ville de Québec et ses banlieues. Il y a aussi une cinquantaine de personnes qui travaillent directement pour le festival durant la semaine d'activités. Pour la tenue des 10 spectacles du festival, il devait y avoir 33,000 billets en vente, et ce dès vendredi matin.

Pour le moment, il n'est pas encore question de rayer définitivement ce festival de la carte, mais sans le Colisée, il perdra nettement de son envergure.

## Réaction de la ville

Joint en fin d'après-midi, le maire Jean Pelletier n'étant visiblement pas au courant de ce dossier n'a pu émettre de commentaires. Quant au président de la Commission de l'exposition, M. Paul-Emile Maheux, il n'était pas disponible, étant en dehors de la ville pour trois jours.



## De la dynamite bien cachée

Des centaines de milliers de personnes ont visité l'aquarium à Sainte-Foy sans savoir que la bâtisse était continuellement exposée à un grave danger en abritant dans son sous-sol une boîte de bâtons de dynamite depuis une vingtaine d'années. La découverte de ce "colis" dangereux a été faite hier avant-midi par un préposé à l'entretien, M. Jacques Deschênes, de Québec. L'employé se trouvait dans les "catacombes" de l'aquarium pour prêter assistance à des compagnons de travail quand il aperçut une boîte de carton brisée par l'humidité et le temps. Après avoir inventorié la boîte, il alerta la police de Sainte-Foy.

# Une aide...

(Suite de la première page)

nuer à accorder sa confiance à cette institution financière," a-t-il poursuivi.

Au sortir des Communes, le ministre Bussières a rappelé que tout mouvement de panique de la part des membres ne pourrait que détériorer encore plus une situation déjà critiquée aux caisses.

"Il faut faire confiance aux mécanismes de régulation justement conçus pour permettre aux institutions financières de passer à travers ces moments difficiles," a-t-il dit, faisant allusion aux organismes mis en place tant au fédéral qu'au provincial pour garantir la sécurité des épargnes.

## Marge de crédit

Quant à la marge de crédit de \$100 millions annoncée par le ministre Bussières et dont pourrait bénéficier la Régie d'assurance-dépôts du Québec, elle fait partie d'une entente plus large, laquelle date de quelques années.

"Il y a eu des discussions au niveau des responsables des deux organismes," a indiqué le ministre, ajoutant que l'accord auquel on était parvenu était "tout à fait normal et coutumier" et qu'il était presque que "de la routine" de garantir de telles marges de crédit pour l'organisme fédéral.

# Brûlés vifs

LAGOS (AFP) — Deux hommes soupçonnés d'être des voleurs ont été capturés et brûlés vifs par la foule, mardi, à Lagos, alors qu'ils tentaient de s'enfuir, rapporte l'agence de presse nigérienne NAN.

L'incident s'est déroulé dans le quartier surpeuplé d'Isolo, sur la route menant du port de "Tin Can Island" à l'aéroport international, lorsque les deux hommes, qui avaient tenté de pénétrer par effraction dans une maison particulière, ont été appréhendés par la foule.

**LA QUOTIDIENNE**  
7-3-6  
(Tirage de mercredi)  
**LOTO-SELECT**  
0-0-8-9  
Informations: 643-8990

**le mot du jour**  
Avec minutie  
En plus du verbe, l'adjectif "élaboré" est employé dans la forme anglaise. Il ne faut donc pas dire: un travail élaboré, mais un travail soigné, minutieux, fini, compliqué. Il y a aussi les mots détaillé, recherché, étudié, etc.  
Pierre BELLEAU

**LE SOLEIL**  
SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)  
647-3333 Lundi au vendredi: 9h30 à 19h30  
Sam. 10h00 à 13h00  
647-3233 647-3394  
RENSEIGNEMENTS REDACTION  
LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

**DESSOUS DE WARNER'S**  
achat spécial  
économies de 20% et plus  
soutien-gorge naturel, bordé de dentelle, fermoir devant. 32, 34, 36 blanc ou beige: rég \$7, spécial \$5.59 soutien-gorge prémoulé sans couture, dentelle ajourée. 32, 34, 36 A-B-C: rég. \$9, spécial \$6.99  
la maison **simons**  
place de l'hôtel de ville/place ste-foy, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures.

**ROBE**  
achat spécial  
**CHEMISIER 49.95**

la robe chemisier, fines rayures  
la robe chemisier manches courtes, non coupée à la taille. léger coton à rayures caramel ou bleu pâle sur fond blanc. 8 à 20. achat spécial \$49.95  
la maison **simons**  
place de l'hôtel de ville/place ste-foy, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures.

Québec, jeudi 4 juin 1981

Un mode d'épargne supérieur  
Nos certificats de dépôt garantis  
**17%** Intérêt annuel  
Période de 1 an  
TRUST GENERAL DU CANADA

# Nouvelle diminution Les demandes de retraits aux caisses d'entraide ont baissé hier à \$15 millions

par Pierre MARTEL

Tel qu'anticipé, les demandes de retraits de parts sociales par des membres des caisses d'entraide économique ont diminué à nouveau hier pour totaliser \$15 millions.

Toutefois, les dirigeants de la fédération des caisses d'entraide économique devront attendre une journée ou deux de plus avant de voir se résorber complètement la panique provoquée par une série de reportages du réseau privé TVA.

A la suite des garanties offertes par le ministre Jacques Parizeau, mardi à l'Assemblée nationale du Québec, les dirigeants des caisses et plusieurs observateurs s'attendaient à ce que le mouvement de retraits, amorcé lundi, prenne fin hier.

Depuis trois jours, les demandes de retraits totalisent donc \$66 millions, soit \$31 millions lundi,

\$20 millions mardi et \$15 millions hier.

"Nous sommes très heureux de constater une diminution des demandes de retraits depuis deux jours. Cependant, nous pensons qu'il faudra attendre jusqu'à vendredi pour que la situation revienne à la normale", de confier le porte-parole de la fédération des caisses d'entraide économique, M. Claude Paradis.

Pour la première fois depuis le début de la panique, les caisses d'entraide économique ont noté que des membres sont revenus sur leur décision de retirer leur épargne. Bien que la fédération n'ait pas de données précises sur le nouveau phénomène, M. Paradis a précisé que la plupart des caisses ont fait état hier de ce phénomène qui, pour le moment, semble cependant marginal compte tenu du volume élevé de demandes de retraits.

Dans la région de Québec, les

caisses locales ont rapporté une diminution des demandes de retraits. Après avoir enregistré des demandes de retraits de \$2.3 millions lundi et de \$1 million mardi, la Caisse d'entraide économique de Sainte-Foy a connu un répit hier avec des demandes totalisant \$500,000.

A la Caisse d'entraide économique de Chauveau, le président Jean Lambert a donné des chiffres plus détaillés sur la réaction des membres depuis trois jours. Ainsi, lundi, les demandes de retraits se sont élevées à \$2 millions dont 10 à 15 pour 100 ont été une conversion des parts sociales en dépôts à terme toujours à la caisse de Chauveau.

Mardi, les demandes de retraits ont été de \$1.5 million. Mais, entre 20 à 25 pour 100 de ces demandes ont consisté à convertir les parts sociales en dépôts à terme. Hier, les demandes se sont élevées

à environ un million de dollars et le taux de conversion en dépôts à terme a été de 30 à 35 pour 100.

Toujours selon le porte-parole de la Fédération des caisses d'entraide économique, dont le siège social est à Alma, les manifestations d'appui aux caisses d'entraide économique se sont accentuées hier.

L'appui le plus tangible est venu de la municipalité d'Alma qui a effectué un dépôt de \$100,000 à la caisse d'entraide locale.

De son côté, un groupe de professeurs de l'université du Québec à Chicoutimi s'est engagé à faire une campagne d'information pour faire valoir les bienfaits de l'entraide économique.

Une industrie de Sainte-Foy, Armoire de cuisine québécoise Camille Roy Inc., de même que le Cercle des affaires d'Alma ont tous deux condamné le reportage sur les caisses d'entraide. Du même soufflé, l'organisme et la PME ont réaffirmé leur confiance envers le mouvement des caisses d'entraide.

## Carrefour La Tuque se défend

LA TUQUE (PC) — Le président de Carrefour La Tuque Inc. M. Denis Desmarais, de même que le président du conseil d'administration de la Caisse d'entraide économique de La Tuque, M. Paul Boudreault, ont tenu à rétablir certains faits, hier, en rapport avec le reportage de Mlle Yolande Lecuyer, sur le réseau TVA, relativement aux difficultés que rencontrait le centre commercial du

centre-ville et à la situation de conflits d'intérêts qui pouvaient toucher certains administrateurs de la caisse, actionnaires de Carrefour La Tuque.

Carrefour La Tuque n'est pas au bord de la faillite M. Desmarais s'en est bien défendu. Il a cependant convenu que le centre commercial connaissait des difficultés financières, occasionnées

par les problèmes de location des espaces commerciaux et à bureaux. Déjà, une vingtaine des 50 actionnaires de Carrefour La Tuque s'apprent à injecter de nouveaux capitaux de même que la Société immobilière des caisses d'entraide économique, soit environ \$300,000, tandis que les huit caisses prêteuses verseront une mise de fonds additionnelle d'environ \$600,000.

## L'ONE approuve le projet de pipeline de Trans-Mountain

OTTAWA (PC) — L'Office national de l'énergie a donné son approbation, hier, à la construction d'un pipeline entre la côte du Pacifique et les raffineries de l'Alberta.

L'ONE a précisé qu'elle endossait le projet de Trans Mountain Oil Pipe Line, en attendant que les autorités américaines approuvent l'aménagement d'installations portuaires.

En provenance de l'Alaska, le pétrole doit être transporté par pétrolier le long de la Colombie-Britannique.

Trans Mountain a suggéré que le port soit bâti à Low Point, Etat de Washington, dans le détroit Juan de Fuca.

Dans un communiqué, l'Office a rappelé que son mandat consistait à déterminer si la construction d'un oléoduc pouvait exposer l'environnement de la Colombie-Britannique "à une augmentation inacceptable des risques de dégâts par fuites de pétrole".

Fuites

L'ONE a conclu que les risques de dégâts par les pétroliers dans les

eaux de Puget Sound diminueraient avec l'aménagement des installations de Low Point.

Le projet de \$600 millions avait d'abord été refusé par la CNE, à cause du manque d'information sur les dangers possibles de dommages à l'environnement.

Mais, au cours d'audiences subséquentes, Trans Mountain a réussi à convaincre la commission que les risques étaient minimes.

L'opposition était venue de différents groupes d'environnementalistes, de députés à l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique, de deux députés néo-démocrates de la province aux Communes d'Ottawa et de la Chambre de commerce de Victoria.

Foothills Oil Pipe Line, qui n'a pas pu construire un pipeline de \$1.4 milliard directement de l'Alaska, avait également inscrit son opposition au projet de Trans Mountain.

La décision de l'ONE doit maintenant être approuvée par le cabinet fédéral. On signale à ce sujet que, au moment où ils étaient dans l'opposition, les libéraux favorisaient le projet de Foothills.

## Terminal méthanier Audiences pour les promoteurs du projet de Mulgrave, N.-E.

par Réal LABERGE  
envoyé spécial du Soleil

MULGRAVE, Nouvelle-Ecosse — Une commission fédérale-provinciale sur l'environnement a commencé hier soir à Mulgrave, Nouvelle-Ecosse, les audiences publiques relatives à l'emplacement de Melford Point, rival de Gros-Cacouna pour l'implantation du projet de terminal méthanier préconisé par TransCanada PipeLines Ltd.

Pour cet emplacement alternatif situé en bordure du détroit de Canso, ainsi qu'on l'a fait pour Gros-Cacouna à la mi-janvier, la commission entendra d'abord la requête des promoteurs visant la construction d'un port pour l'accueil du gaz naturel venant de l'Arctique, et d'une usine de gazéification de \$198 millions. Les représentants du milieu et des autorités provinciales pourront ensuite formuler leurs représentations, entre autres sur les aspects écologiques et d'impacts socio-économiques du projet.

A l'instar des audiences tenues au Québec, il s'agit d'une commission conjointe formée de cinq membres, qui sera présidée par M. Charles A.

Campbell, président du Bureau d'audiences sur l'Environnement.

Le rival québécois

Et comme il en a été pour les audiences québécoises de Gros-Cacouna, où l'appréhension majeure était celle que le détroit de Canso n'emporte finalement le gâteau, beaucoup plus que la protection de l'environnement, il semble qu'ici à Mulgrave, en Nouvelle-Ecosse, la principale préoccupation des intervenants ira aux "chances du site rival québécois".

D'autant plus que des informateurs ont rappelé au SOLEIL que le gouvernement du Québec a tout récemment annoncé qu'il donnait son feu vert au site de Gros-Cacouna.

Mais surtout, on faisait état de ce que la commission d'enquête, qui a tenu des audiences identiques au Québec, a justement produit son rapport ces jours derniers et qu'elle n'a soulevé aucune objection sérieuse au projet, quant au site de Gros-Cacouna.

On faisait même référence à la remarque des commissaires soulignant que la perte du terminal mé-

thanier risquait fort de provoquer un effet démoralisant dans la région québécoise concernée, jusqu'à pouvoir entraîner un désintéressement marqué des groupes les plus actifs à la promotion de ce milieu.

21 intervenants

A Mulgrave, dans l'auditorium d'une école, la commission d'enquête sur l'Environnement doit entendre au moins 21 intervenants ayant fait connaître à l'avance leur intention de comparaître aux audiences publiques, qui se poursuivront jeudi et vendredi.

La liste comprend les conseils municipaux de Mulgrave, Canso, Guysborough, St-Mary's, Inverness et Richmond; la Corporation de développement industriel du détroit de Canso et la Commission industrielle de Mulgrave; les Chambres de commerce de Guysborough et d'Antigonish; les pompiers de Mulgrave; l'Agence de développement du comté de Guysborough et le député provincial Sandy Cameron.

Comportant encore des re-

présentants du gouvernement provincial et de trois ministères fédéraux, la liste n'exclut pas des représentations verbales et de dernière minute d'autres organismes et individus de la région.

Expropriations

Hier, dans le secteur le plus immédiatement touché de Melford Point, des citoyens rapportaient la visite, depuis la semaine dernière, de représentants "officiels" de TransCanada PipeLines (TCPL). Ces derniers venaient les informer "qu'on pourrait avoir besoin de leurs propriétés pour le projet de terminal méthanier".

Contrairement aux approches précédentes, il y a quelques mois, on leur disait que ces "besoins pourraient éventuellement s'étendre à une plus grande région sécuritaire". On a laissé entendre qu'une quarantaine de propriétés pourraient ainsi être sujettes à l'expropriation, si le projet était réalisé à Melford Point. Ce qui inclurait une petite église et une école rurale de niveau primaire.

## Le dollar canadien plus fort face aux devises européennes

MONTREAL (PC) — De l'avis des observateurs, les taux d'intérêt élevés en Amérique du Nord associés avec l'instabilité politique et sociale qui règne en Europe ont placé le dollar canadien dans sa position la plus forte depuis 1976 face aux devises européennes.

L'Amérique du Nord est considérée comme un havre de stabilité comparativement à l'Europe, affirme Jerry Miller, agent de change chez McLeod Young Weir de Toronto. Il en veut pour preuve qu'il y a un président socialiste en France, qu'en Grande-Bretagne le premier ministre Thatcher a des difficultés, qu'en Allemagne le chancelier Schmidt va s'en aller, que le gouvernement italien est tombé...

Tout cela, selon lui, a provoqué une dépréciation des devises européennes tandis que les dollars ca-

nadien et américain conservent des niveaux stables.

Peter Kirkham, économiste en chef à la Banque de Montréal, note que la situation en Europe contraste avec le sentiment que le président des Etats-Unis Ronald Reagan "essaye vraiment de s'atteler au problème de l'inflation et qu'il pourrait réussir".

Les taux d'intérêt à court terme aux Etats-Unis, poursuit-il, qui sont presque deux fois plus élevés que le taux d'inflation donnent une impression de "mesures fermes et hardies, ce qui est bon pour le dollar américain".

Que de confiance

M. Miller en convient, disant qu'"il n'y avait aucune confiance sous l'administration Carter, mais tout cela a changé et les gens sont beaucoup plus confiants dans la politique de M. Reagan".

Le dollar canadien a bénéficié de ce nouveau sentiment de confiance dans le dollar américain.

Un économiste de la Banque royale lance des chiffres pour appuyer le point de vue des deux autres compères:

— Dans le "bon vieux temps" de 1976, un dollar canadien valait 2.55 marks allemands. A la fin 1979, le dollar était tombé à 1.5 mark environ mais depuis, il est remonté à près de deux marks.

— En 1976, un dollar canadien se changeait contre 300 yens japonais mais il ne valait plus que la moitié — 160 yens — en 1978. Aujourd'hui, il est remonté légèrement à 185 yens.

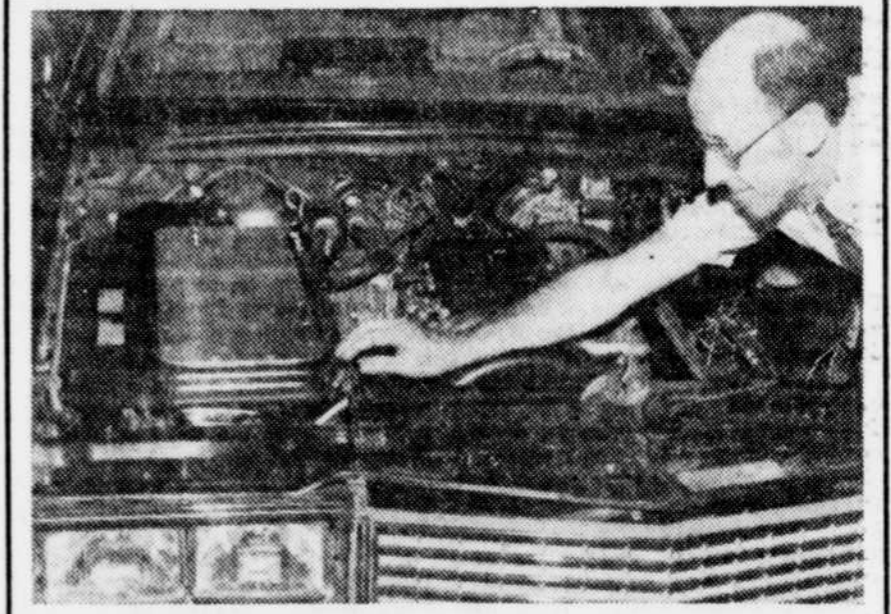
— La livre sterling valait \$1.80 canadien en 1976, elle montait à \$2.80 à la fin 1980 et à présent vaut un peu moins de \$2.45.

Des prophéties

Le trio est unanime à prophétiser que notre monnaie devrait rester forte vis-à-vis des devises européennes dans le court terme, mais que cela ne donnera aucun avantage pour voyager en Europe ni sur le prix des produits européens importés ici.

"En théorie, BMW (la voiture allemande) devrait être moins chère mais il n'en sera rien" parce que, explique M. Miller, les importateurs ne répercutent pas automatiquement les économies des taux de change sur les consommateurs. Quant aux voyageurs, il a l'impression que ce sera "moins cher et il y aura peut-être plus de Canadiens sur les bords du Rhin que d'Allemands à Miami".

Mais l'économiste de la Royale note que l'Europe est "plus abordable même si c'est toujours pas mal coûteux".



General Motors a présenté hier une voiture actionnée par un moteur expérimental à turbine, alimenté par du charbon en poudre.

## Voiture munie d'un moteur au charbon

WARREN, Etats-Unis (AFP) — Le numéro un de l'automobile aux Etats-Unis, la General Motors Corp., a présenté, hier, une voiture actionnée par un moteur expérimental à turbine, alimenté par du charbon en poudre.

Il s'agit là, précise-t-on au siège de la société à Warren (Michigan), d'une première dont les applications pratiques ne sont pas pour demain, en raison des problèmes techniques majeurs qui restent à résoudre.

Le fonctionnement de ce moteur expérimental — qui s'effectue sous le contrôle d'un petit ordinateur — est le suivant: du charbon en poudre, contenu dans un réservoir sous pression, est in-

jecté dans une chambre de combustion où il est enflammé par une petite flamme intermittente provoquée par la mise à feu d'une faible quantité de carburant liquide. Les gaz dégagés par la combustion du charbon actionnent la turbine.

Ce moteur expérimental, dénommé AGT-5, a une puissance comparable à un petit moteur V-8, bien que son poids soit considérablement moindre, précise la société. Selon les techniciens de la GM, il s'agit là de l'adaptation à un nouveau combustible des moteurs à turbine, actionnés jusqu'à présent par des carburants liquides, sur lesquels la firme travaille depuis une trentaine d'années.

**DROLET  
RESSORTS**

**location  
nordique inc.**

MICHEL JEFFREY

PIERRE CORRIVEAU

LUCIEN REMILLARD

STEVE BAKER

Le président de Drolet Ressorts et Location Nordique, monsieur John H. Baker, a le plaisir d'annoncer les nominations suivantes:

Michel Jeffrey, au poste de vice-président  
Pierre Corriveau, à titre de directeur général  
Lucien Remillard, gérant de Location Nordique, relationniste pour Drolet Ressorts  
Steve Baker, secrétaire-trésorier

## Ventes accrues d'autos

DETROIT (AFP) — Les ventes des trois principaux constructeurs américains d'automobiles se sont accrues de 9.2 pour 100 par rapport au même mois de 1980, annonçant hier les firmes de Detroit.

General Motors, Ford et Chrysler ont vendu le mois dernier 495,898 automobiles contre 472,216 en mai 1980.

Chrysler a enregistré une augmentation de 34 pour 100 de ses ventes avec 58,791 unités. Celles de Ford

sont en hausse de 9.2 pour 100 avec 122,343 unités et celles de General Motors de 5.6 pour 100 avec 314,764 unités.

Depuis le début de l'année, les ventes des trois grands sont en baisse de 1.7 pour 100 par rapport à la même période de l'année précédente à 2,652,500 unités. Chrysler est le seul constructeur à connaître une hausse (23 pour 100) de ses ventes au cours de cinq premiers mois. Celles de GM ont diminué de 4.8 pour 100 et celles de Ford de 3.8 pour 100.

# DÉGÈS ET AVIS DIVERS

• rhétoriciens et amicales • funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

## 705 AVIS DE DÉCÈS

**BOURGAULT, Ulric** (Ulric) — A Québec, le 2 juin 1981, à l'âge de 62 ans est décédé M. Ulric Bourgault, président de Bourgault Transport Ltée, ex-échevin de la cité de Thetford Mines, ex-Haut-Commandeur de la Loge des Elans (283) de Thetford Mines, époux de la dame Fernande Shock, domicilié au 384, rue Clavet, Thetford Mines. Les funérailles auront lieu vendredi à 11 heures. Départ de la Loge des Elans 680, St-Alphonse est à 10h45 pour l'église Ste-Marthe. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Bruno (Danielle Lapointe), Paule (Mme Yvon Roy), Clifford (Marie-Paule Gauthier), Stéphane et Lyne Bourgault, sa belle-mère Mme Blanche Grenon, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Jean Paul Legros (Rachel), M. et Mme Maurice Bourgault, M. et Mme Hervé Bourgault, Mme Lionel Bourgault, M. et Mme Benoît Bourgault, M. et Mme Marcel Bourgault, M. et Mme Roger Bourgault, ainsi que ses petits-enfants, neveux et nièces, et de nombreux amis. La direction des funérailles a été confiée à la maison Gamache & Nadeau Ltée 590, St-Alphonse Est Thetford Mines 780405

## BOURGAULT (Ulric)



A Québec le 2 juin, à l'âge de 62 ans est décédé M. Ulric Bourgault, président de Bourgault Transport Ltée, ex-échevin de la cité de Thetford Mines, ex-Haut-Commandeur de la Loge des Elans (283) de Thetford Mines, époux de la dame Fernande Shock, domicilié au 384, rue Clavet, Thetford Mines. Les funérailles auront lieu vendredi à 11 heures. Départ de la Loge des Elans 680, St-Alphonse est à 10h45 pour l'église Ste-Marthe. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Bruno (Danielle Lapointe), Paule (Mme Yvon Roy), Clifford (Marie-Paule Gauthier), Stéphane et Lyne Bourgault, sa belle-mère Mme Blanche Grenon, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Jean Paul Legros (Rachel), M. et Mme Maurice Bourgault, M. et Mme Hervé Bourgault, Mme Lionel Bourgault, M. et Mme Benoît Bourgault, M. et Mme Marcel Bourgault, M. et Mme Roger Bourgault, ainsi que ses petits-enfants, neveux et nièces, et de nombreux amis. La direction des funérailles a été confiée à la maison Gamache & Nadeau Ltée 590, St-Alphonse Est Thetford Mines 780405

(Nicole), M. et Mme Paul-Eugène Martineau (Yvette), M. et Mme Jean-Marie Ringuette (Lucille), M. et Mme Yvon Barril (Jeannine), M. et Mme Joachim Cazes (Eva), M. et Mme L'Heureux Giséle), M. et Mme Jean-Léo Dutil (Marie-Paule), M. et Mme Arthur Fortin (Suzanne), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Charles Arsenault (Doril), M. et Mme Jack Foxe (Camille), M. et Mme Lauréat St-Hilaire (Lucille), M. et Mme Gérard Martineau, Mme Fridolin Martineau, Mme Ovilla Martineau, M. et Mme Paul Plante (Thérèse), M. et Mme Joseph Rhéaume (Jeanne), M. et Mme André Bruneau 780406

**CANTIN** (Grace Orchard) — A Québec, le 3 juin 1981, à l'âge de 64 ans et 3 mois, est décédée dame Grace Orchard épouse de M. Joseph Arthur Cantin. Elle demeurait au 1692, 9ième Avenue, Charny. Les funérailles auront lieu samedi le 6 juin à 14h. Départ du funéraire Claude Marcoux Ltée Place de l'Église Charny 780407

à 13h50 pour l'église de Charny et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses beaux-fils et belles-filles M. et Mme Roland Cantin (Michelle Audet), M. et Mme Albert Villeneuve (Hélène Cantin), M. et Mme Jean-Paul Chabot (Cécile Cantin), Mme Thérèse Cantin, M. et Mme Gaston Dubois (Françoise Cantin), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs Mme Jean-Léon Orchard, M. et Mme Walthère Tozniak (Jeannette), Mme Urbain Bernier (Marguerite), Mme Madeleine Orchard, M. et Mme Antoine Mercier (Emeline) ainsi que plusieurs petits-enfants, arrières-petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines. 780408

**CAZES** (Adrien) — Le 24 mai, à Montréal, est décédé, à l'âge de 63 ans, M. Adrien Cazes, fils de Frank Cazes et de Marie Sirois, natif de La Pocatière. Un service sera chanté à la cathédrale de La Pocatière le 6 juin à 14h. Parents et amis sont priés d'y assister. 780412

**DEMERS** (Albert) — Au Foyer St-Joseph de Lévis, le 3 juin, 1981, à l'âge de 101 ans, est décédé M. Albert Demers. Il demeurait au 107 rue St-Louis, A la demande de la famille, le corps ne sera pas exposé. Le service aura lieu vendredi le 5 juin, à 10h, en l'église Notre-Dame de Lévis, et de là au cimetière St-Charles. La direction des funérailles a été confiée à la Maison Gilbert et Turgeon Ltée 780500

**FRADETTE** (Emilie) — Au foyer Chanoine Audet de St-Romuald, le 2 juin 1981, à l'âge de 88 ans et 8 mois, est décédé M. Emilie Fradette, époux de feu Marie Nicol, il demeurait à St-Damien, Cte. Bellechasse. Les funérailles auront lieu vendredi le 5 juin à 14h30. Départ du salon funéraire Roy & Rouleau Inc. St-Damien 780501

à 14h15, pour l'église de St-Damien et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Roger Turgeon (Lorraine), plusieurs neveux et nièces. 780502

laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Roland W. Fradette, M. et Mme Robert F. Fradette, M. et Mme Robert Turgeon (Eva), M. et Mme John Dodier (Lorraine), plusieurs neveux et nièces. 780503

**GAUTHIER** (Paul-Aimé) — A Québec le 1er juin 1981, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Paul-Aimé Gauthier, ex-agent de la Sûreté du Québec, époux de dame Aline Boisvert. Il demeurait rue Chamoni, Charlesbourg. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Un service sera chanté samedi le 6 juin 1981, à 14h, en l'église Ste-Agnès de Donnacona. Le corps sera confié au crématorium Lépine-Cloutier Ltée. La famille sera présente une demi-heure avant la cérémonie pour recevoir les condoléances. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Roger et Claire Gauthier; sa mère, plusieurs frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs. Pour renseignements: 529-3371. 780504

**LAPINTE** (Ludger) — A Québec, le 3 juin 1981, à l'âge de 67 ans et 7 mois, est décédé M. Ludger Lapointe, chauffeur de taxi Co-op, époux de dame Hélène Rochette. Il demeurait au 2220, rue Leclerc, à Dubergé. Les funérailles auront lieu samedi le 6 juin à 9h. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc. 270 Marie de l'Incarnation à 8h45 pour l'église Notre-Dame-de-la-Pitié et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse; ses enfants, ses gendres, Pierrette (René Lachance), Micheline (André Plante), Monique (Serge Racine), Liliane (Jean-Pierre Bouchard), Doris (Christian l'Espérance), ses frères et sœurs; M. et Mme Lorenzo Lapointe (Monique), M. et Mme Rosaire Carrier (Rolande), M. et Mme Jean-Paul Lapointe (Cécile), Mme Madeleine Chabot, Mme Jeanne Allaire, Mme Marguerite Genest, M. et Mme Adrien Picard (Cécile), M. et Mme Albert Rochette, M. et Mme Emilie Rochette (Marguerite), M. et Mme Alexandre Rochette (Pierrette), plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17 et 19 heures. 780507

**HARDY** (Albertine) — A Québec, le 2 juin 1981, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Albertine Hardy fille de feu M. Arthur Hardy et de feu dame Délia Rivard, autrefois de St-Casimir et actuellement chez les sœurs franciscaines de Marie, 388 Grande-Allée est, Québec. Selon ses volontés, elle a été confiée au Crématorium Lépine-Cloutier Ltée, 715 St-Vallier est, Québec. Une messe sera chantée, jeudi le 4 juin à 20h30 en la chapelle des Sœurs Franciscaines de Marie, au 388 Grande-Allée est, Québec. Elle laisse dans le deuil, sa sœur, Soeur Marie-Ursule, s.c.i.m. son frère M. Georges Hardy de Montréal, plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 780506

**LAFOND** (Antoinette St-Pierre) — A Québec, le 2 juin, à l'âge de 61 ans et 10 mois, est décédée dame Antoinette St-Pierre, épouse de feu M. Roland Lafond. Elle demeurait au 497, 11e rue, paroisse St-Fidèle. Les funérailles auront lieu vendredi le 5 juin à 10 heures. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée 1290, 1ère Avenue à 9h45, pour l'église de St-Fidèle, et de là au cimetière St-Charles (St-Vallier ouest). Elle laisse dans le deuil ses filles, ses fils, ses gendres, et sa belle-fille, M. et Mme Omer Lefrançois (Nicole), M. et Mme André Ouellet (Jocelyne), M. et Mme Gaétan Lafond (Suzanne Leblond), M. Richard La-



A l'Hôtel Dieu de Québec, le 2 juin, à l'âge de 61 ans et 10 mois, est décédée dame Antoinette St-Pierre, épouse de feu M. Roland Lafond. Elle demeurait au 497, 11e rue, paroisse St-Fidèle. Les funérailles auront lieu vendredi le 5 juin à 10 heures. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée 1290, 1ère Avenue à 9h45, pour l'église de St-Fidèle, et de là au cimetière St-Charles (St-Vallier ouest). Elle laisse dans le deuil ses filles, ses fils, ses gendres, et sa belle-fille, M. et Mme Omer Lefrançois (Nicole), M. et Mme André Ouellet (Jocelyne), M. et Mme Gaétan Lafond (Suzanne Leblond), M. Richard La-

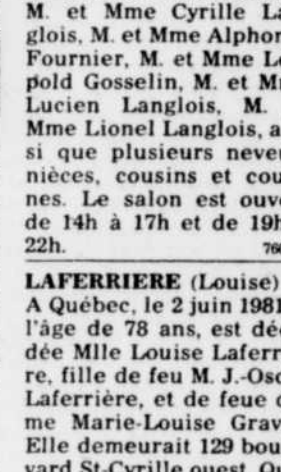
foncé, ses petits-enfants Carlet Karine Lefrançois, Veronique Ouellet, François et Sandra Lafond, ses sœurs, son frère, ses beaux-frères et ses belles-sœurs, Mlle Marguerite St-Pierre, M. et Mme Philippe Roy (Jeanne St-Pierre), M. et Mme Auguste Trotter (Georgette St-Pierre), M. et Mme Roland St Pierre (Jacqueline Souldard), Mme Eugène St-Pierre (Marguerite Bédard), Mme Ludger St-Pierre (Yvonne Lachance), M. et Mme Magella Lafond (Gabrielle Caron), M. Jean-Paul Lafond, M. et Mme Lucien Lafond (Thérèse Sauvageau), Mme Jules Lafond (Rita Ampleman), Mlle Yvette Lafond, Mlle Jeannine Lafond, Mme Raymond Lafond (Yolande Giguère), M. et Mme Gérard Bouchard (Camille) 780508

Marie-Andrée Latour. Nombreux autres cousins et cousines. A la demande de la défunte, la dépouille ne sera pas exposée. Prière aux parents et amis de se rendre directement à l'église une demi-heure avant l'heure prévue de la cérémonie. La direction a été confiée à la Coop funéraire du Plateau 950 des Erables Québec 780501



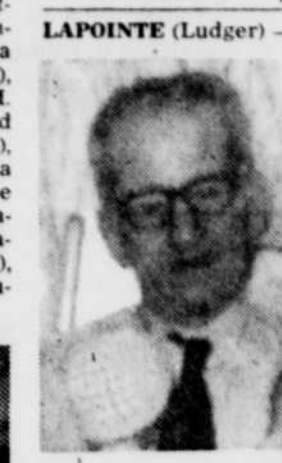
**LAPOINTE** (Ludger) — A Québec, le 3 juin 1981, à l'âge de 67 ans et 7 mois, est décédé M. Ludger Lapointe, chauffeur de taxi Co-op, époux de dame Hélène Rochette. Il demeurait au 2220, rue Leclerc, à Dubergé. Les funérailles auront lieu samedi le 6 juin à 9h. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc. 270 Marie de l'Incarnation à 8h45 pour l'église Notre-Dame-de-la-Pitié et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse; ses enfants, ses gendres, Pierrette (René Lachance), Micheline (André Plante), Monique (Serge Racine), Liliane (Jean-Pierre Bouchard), Doris (Christian l'Espérance), ses frères et sœurs; M. et Mme Lorenzo Lapointe (Monique), M. et Mme Rosaire Carrier (Rolande), M. et Mme Jean-Paul Lapointe (Cécile), Mme Madeleine Chabot, Mme Jeanne Allaire, Mme Marguerite Genest, M. et Mme Adrien Picard (Cécile), M. et Mme Albert Rochette, M. et Mme Emilie Rochette (Marguerite), M. et Mme Alexandre Rochette (Pierrette), plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17 et 19 heures. 780507

**MICHAUD** (Catherine Gagné) — A Québec, le 2 juin 1981, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Louise Laferrrière, fille de feu M. J. Oscar Laferrrière, et de feu dame Marie-Louise Gravel. Elle demeurait 129 boulevard St-Cyrille ouest, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, 6 juin, à 10h., en l'église St-Dominique et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil sa cousine et son cousin M. et Mme Jacques Latour (Yvette Martin), ainsi que M. et Mme Christian Bérubé (Francine Latour), et



meurait antérieurement sur la rue Ozanam. Les funérailles auront lieu vendredi, le 5 juin, à 14h30. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée 1290 1ère Avenue à 14h15 pour l'église de St-Zéphirin de Stadacona et de là au cimetière St-Charles (rue St-Vallier Ouest). Elle laisse dans le deuil son fils, ses filles, sa belle-fille, ses gendres: M. et Mme Roland Gastonguay (Noëlla), M. et Mme Charles-Edouard Beaudoin (Marie-Paule), M. et Mme Gérard Fournier (Emilie Simard), M. et Mme Maurice Labrecque (Gisèle), ses beaux-enfants: M. et Mme Edgar Labbé, M. et Mme Paul Michaud, M. et Mme Robert Michaud, M. et Mme Léo Brochu, M. et Mme Robert Roussin, M. et Mme Jean-Paul Genest, M. et Mme Jean-Charles Michaud, M. et Mme Marcel Michaud, M. et Mme Réal Canac-Marquis, M. et Mme Jean-Guy Michaud; ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères et ses belles-sœurs; M. et Mme Joseph Gagné, M. et Mme Thomas Gagné, M. et Mme Adolphe Gagné, Mme Fidèle Imbeault, Mlle Laure Gagné, Mme Yvette Gagné, Mme Adèle Forgue, Mme Roland Simard, Mme veuve Gérard Tremblay, M. Jos Drouin, Mme Sylvio Brown, Mme Alfred Fournier; plusieurs petits-enfants, arrières-petits-enfants, cousins et cousines. La dépouille mortelle sera exposée mercredi soir à compter de 19h. Jeudi, le salon est ouvert de 14 à 17 heures, de 19 à 22 heures. Vendredi, ouverture à 12h30. Pour renseignements: 529-9221. 780509

**ROY** (Georges) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 2 juin 1981, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Georges Roy, fils de feu M. Georges Roy, et de feu dame Clothilde Lafflame. Il demeurait au Foyer de Ste-Hélène, Dorchester. Les funérailles, présidées par l'abbé Bernard Moreau, P.M.E., neveu du défunt, auront lieu vendredi, 5 juin, à 15h. Départ du funéraire de la salle municipale, rue St-Jacques, Ste-Marguerite de Dorchester, à 14h45, pour l'église de Ste-Marguerite et de là au cimetière paroissial. La direction des funérailles Edgar Mercier et Fils Inc. Ste-Marie de Beauce. Il laisse dans le deuil sa sœur Mme Eva Roy-Moreau, son frère M. Alfred Roy (Diana St-Hilaire), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Funéraire ouvert jeudi, de 14 à 16h., de 19 à 22h. Vendredi ouvert à 13h. 780511



**LECLERC** (Joseph) — SINCÈRES remerciements de la famille de M. Joseph Leclerc, à tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de reconnaissance lors du décès de M. Maurice Leclerc, survenu le 13 mai 1981, soit par visite, offrandes de messes, fleurs ou assistance aux funérailles. Veuillez con-

**LECLERC** (Joseph) — SINCÈRES remerciements de la famille de M. Joseph Leclerc, à tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de reconnaissance lors du décès de M. Maurice Leclerc, survenu le 13 mai 1981, soit par visite, offrandes de messes, fleurs ou assistance aux funérailles. Veuillez con-

**LECLERC** (Joseph) — SINCÈRES remerciements de la famille de M. Joseph Leclerc, à tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de reconnaissance lors du décès de M. Maurice Leclerc, survenu le 13 mai 1981, soit par visite, offrandes de messes, fleurs ou assistance aux funérailles. Veuillez con-



**LECLERC** (Joseph) — SINCÈRES remerciements de la famille de M. Joseph Leclerc, à tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de reconnaissance lors du décès de M. Maurice Leclerc, survenu le 13 mai 1981, soit par visite, offrandes de messes, fleurs ou assistance aux funérailles. Veuillez con-

**LECLERC** (Joseph) — SINCÈRES remerciements de la famille de M. Joseph Leclerc, à tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de reconnaissance lors du décès de M. Maurice Leclerc, survenu le 13 mai 1981, soit par visite, offrandes de messes, fleurs ou assistance aux funérailles. Veuillez con-



**LECLERC** (Joseph) — SINCÈRES remerciements de la famille de M. Joseph Leclerc, à tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de reconnaissance lors du décès de M. Maurice Leclerc, survenu le 13 mai 1981, soit par visite, offrandes de messes, fleurs ou assistance aux funérailles. Veuillez con-

**LECLERC** (Joseph) — SINCÈRES remerciements de la famille de M. Joseph Leclerc, à tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de reconnaissance lors du décès de M. Maurice Leclerc, survenu le 13 mai 1981, soit par visite, offrandes de messes, fleurs ou assistance aux funérailles. Veuillez con-

**LECLERC** (Joseph) — SINCÈRES remerciements de la famille de M. Joseph Leclerc, à tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de reconnaissance lors du décès de M. Maurice Leclerc, survenu le 13 mai 1981, soit par visite, offrandes de messes, fleurs ou assistance aux funérailles. Veuillez con-



**LECLERC** (Joseph) — SINCÈRES remerciements de la famille de M. Joseph Leclerc, à tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de reconnaissance lors du décès de M. Maurice Leclerc, survenu le 13 mai 1981, soit par visite, offrandes de messes, fleurs ou assistance aux funérailles. Veuillez con-

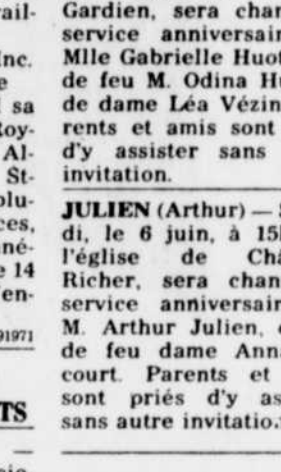
**LECLERC** (Joseph) — SINCÈRES remerciements de la famille de M. Joseph Leclerc, à tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de reconnaissance lors du décès de M. Maurice Leclerc, survenu le 13 mai 1981, soit par visite, offrandes de messes, fleurs ou assistance aux funérailles. Veuillez con-



**LECLERC** (Joseph) — SINCÈRES remerciements de la famille de M. Joseph Leclerc, à tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de reconnaissance lors du décès de M. Maurice Leclerc, survenu le 13 mai 1981, soit par visite, offrandes de messes, fleurs ou assistance aux funérailles. Veuillez con-

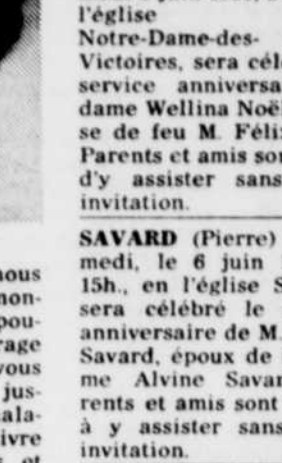
**LECLERC** (Joseph) — SINCÈRES remerciements de la famille de M. Joseph Leclerc, à tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de reconnaissance lors du décès de M. Maurice Leclerc, survenu le 13 mai 1981, soit par visite, offrandes de messes, fleurs ou assistance aux funérailles. Veuillez con-

**LECLERC** (Joseph) — SINCÈRES remerciements de la famille de M. Joseph Leclerc, à tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de reconnaissance lors du décès de M. Maurice Leclerc, survenu le 13 mai 1981, soit par visite, offrandes de messes, fleurs ou assistance aux funérailles. Veuillez con-



**LECLERC** (Joseph) — SINCÈRES remerciements de la famille de M. Joseph Leclerc, à tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de reconnaissance lors du décès de M. Maurice Leclerc, survenu le 13 mai 1981, soit par visite, offrandes de messes, fleurs ou assistance aux funérailles. Veuillez con-

**LECLERC** (Joseph) — SINCÈRES remerciements de la famille de M. Joseph Leclerc, à tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de reconnaissance lors du décès de M. Maurice Leclerc, survenu le 13 mai 1981, soit par visite, offrandes de messes, fleurs ou assistance aux funérailles. Veuillez con-



**LECLERC** (Joseph) — SINCÈRES remerciements de la famille de M. Joseph Leclerc, à tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de reconnaissance lors du décès de M. Maurice Leclerc, survenu le 13 mai 1981, soit par visite, offrandes de messes, fleurs ou assistance aux funérailles. Veuillez con-

**LECLERC** (Joseph) — SINCÈRES remerciements de la famille de M. Joseph Leclerc, à tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de reconnaissance lors du décès de M. Maurice Leclerc, survenu le 13 mai 1981, soit par visite, offrandes de messes, fleurs ou assistance aux funérailles. Veuillez con-

**LECLERC** (Joseph) — SINCÈRES remerciements de la famille de M. Joseph Leclerc, à tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de reconnaissance lors du décès de M. Maurice Leclerc, survenu le 13 mai 1981, soit par visite, offrandes de messes, fleurs ou assistance aux funérailles. Veuillez con-



**LECLERC** (Joseph) — SINCÈRES remerciements de la famille de M. Joseph Leclerc, à tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de reconnaissance lors du décès de M. Maurice Leclerc, survenu le 13 mai 1981, soit par visite, offrandes de messes, fleurs ou assistance aux funérailles. Veuillez con-

## Incendies criminels en Grèce

**ATHENES (AP)** — Des incendies importants allumés par des bombes incendiaires ont détruit un grand magasin et en ont gravement endommagé un autre dans le centre-ville d'Athènes hier, provoquant des dégâts considérables. La police a indiqué que 11 pompiers au moins ont été blessés ou souffrent d'intoxication par la fumée.

Bien que personne n'ait revendiqué ces attentats, la police pense que ces incendies pourraient être l'oeuvre du groupe "Octobre 80", une organisation qui avait revendiqué des incendies criminels du même type dans deux autres grands magasins du centre-ville en décembre dernier.

Les deux magasins

**Epidémie mortelle**  
BOGOTA (Reuter) — Au moins 64 enfants en bas âge sont morts victimes d'une épidémie de gastro-entérite à Baranquilla, au cours du mois de mai, ont annoncé les services de santé colombiens.

**REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier J.M.G.** 780408

**REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier D.C.L.** 780505

**REMERCIEMENTS au St-Jude pour faveur obtenue avec promesse de faire publier.** 780507

**REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier G.M.** 780516

**REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier E.L.** 780508

**REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenues avec promesse de publier G.G.** 780518

**REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenues avec promesse de publier L.B.** 780526

**REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier O.L.** 780519

**REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenues avec promesse de publier M.J.P.** 780520

**ST-ESPRIT** qui m'éclaircit tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tes les instants de ma vie, es avec moi, je veux prier ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas, écrire les initiales de la personne exaucée. C.T. 780510

**SERVICES SPECIAUX**

**790 MONUMENTS FUNERAIRES**  
THERIAULT & FILS  
710 1ÈRE Avenue, Québec, 524-1561  
780514

**AVEC RESPECT**  
Salon Fleur  
524-5218  
135 St-Joseph Est  
780519

**DÉGÈS ET AVIS DIVERS**  
647-3311

## Tornades à Denver: un mort et 40 blessés

**DENVER, Colorado (AFP)** — Une personne a été tuée et 40 autres blessées au cours des tornades survenues, hier, à Denver, selon un nouveau bilan dressé par les autorités de cette ville de 450,000 habitants.

De nombreux bâtiments du nord et du sud de Denver ont été sérieusement endommagés et la municipalité a dû faire appel à la Garde nationale du Colorado dans la soirée, après que des pilliers eussent mis à sac plusieurs boutiques d'un centre commercial partiellement détruit.

Les soldats de la Garde nationale ont également été envoyés en patrouille dans les quartiers sud où des pillages ont également été signalés.

Les dégâts n'ont pas encore été évalués, mais les tornades ont sérieusement endommagé une grande partie des quartiers périphériques de la ville sur une largeur d'environ 10 km et une longueur de 45 km.



Heureusement pour Mme Sherry Fischer: au moment du passage des tornades, ni elle, ni aucun de ses cinq enfants ne se trouvaient à la maison.

## IN MEMORIAM



**M. Réal Bégin**  
Le samedi 6 juin 1981 à 9 heures en l'église Notre-Dame de la Nativité de Beauport, sera chanté le service anniversaire de M. Réal Bégin, époux de dame Aline Bégin.  
M. Bégin était copropriétaire et vice-président des MOULURES BEGIN LTEE, sises au 15, avenue Déry à Beauport.